

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / Janvier 2014

Les logiques d'usages en bibliothèque publique. Étude d'une pratique culturelle.

Mathilde Cailliet

Sous la direction de Martine Poulain
Directrice – INHA

Remerciements

Je remercie particulièrement ma directrice de mémoire, Martine Poulain, pour son aide précieuse et la qualité de ses conseils et observations.

Je remercie aussi Pascale Fontenille, Anne-Marie Rouge, Isabelle Tety-Fradin et Arnaud Travade, qui ont accepté que je mène mon travail de recherche dans leurs bibliothèques et m'ont réservé un accueil chaleureux.

Je remercie aussi le personnel de ces différents établissements pour leur sympathie.

Je remercie les usagers qui ont eu la gentillesse de prendre le temps d'échanger avec moi, de se confier et d'accepter les techniques improvisées de l'enquêtrice « en herbe » que je suis.

Je remercie, enfin, mes collègues, mes amis et mes proches qui m'ont écoutée, corrigée, soutenue et inspirée tout au long de la réalisation de ce travail.

Résumé :

Usagers des bibliothèques, quelles sont vos motivations - conscientes et inconscientes - pour vous rendre dans les établissements de lecture publique ? Quels comportements adoptez-vous en leur sein et à quelle fin ? Quelle place occupe, selon vous, ces institutions dans vos trajectoires personnelles et dans la société ? L'étude sociologique menée dans plusieurs bibliothèques publiques cherche à définir les différentes logiques d'usages mises en place par les usagers et à les analyser afin de mieux comprendre la manière dont ces derniers s'approprient ces équipements culturels.

Descripteurs :

*Pratiques culturelles – Réception culturelle
Publics – Usages
Enquête – sociologie*

Abstract :

Public library patrons, which are your motives - conscious and unconscious - to use the establishments of public reading? Which kind of behaviors do you adopt within them and at what end? According to you, what position occupy these institutions in your life and in the society? The sociological survey, led in several public libraries, tries to define the various logics of uses organized by the patrons. It analyzes them in order to understand the way the patrons appropriate these cultural facilities.

Keywords :

*Cultural practices -Cultural reception
Patrons – Uses
Survey - Sociology*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 – CONSTRUCTION DE L’ENQUÊTE	15
1.1. Contextualisation de l'enquête	15
1.1.1. <i>À la rencontre du public des bibliothèques</i>	<i>15</i>
1.1.2. <i>À la découverte des logiques d'usages des publics.....</i>	<i>19</i>
1.2. Construction méthodologique de l'enquête.....	22
1.2.1. <i>Phases préparatoire et d'enquête.....</i>	<i>22</i>
1.2.2. <i>Phases de traitement et d'analyse.....</i>	<i>25</i>
1.3. Les limites de l'enquête.....	26
PARTIE 2 - LE PROJET : UNE PLURALITÉ DE MOTIVATIONS.....	27
2.1. Un besoin, une nécessité.....	27
2.1.1. <i>La bibliothèque pour rassasier un appétit culturel.....</i>	<i>27</i>
2.1.2. <i>Une pratique culturelle vécue comme travail identitaire.....</i>	<i>29</i>
2.2. Une habitude, un rituel.....	31
2.2.1. <i>La bibliothèque, un service culturel de proximité.....</i>	<i>31</i>
2.2.2. <i>Une pratique culturelle fondée sur le relationnel et la transmission....</i>	<i>32</i>
2.3. Une distraction, un passe-temps.....	34
2.3.1. <i>La bibliothèque, un loisir parmi d'autres.....</i>	<i>34</i>
2.3.2. <i>Une pratique culturelle associée à la détente et au divertissement.....</i>	<i>35</i>
PARTIE 3 – L'UTILISATION: UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES.....	37
3.1. Des utilisations classiques et légitimes.....	37
3.1.1. <i>La maîtrise de codes bibliothéconomiques.....</i>	<i>37</i>
3.1.2. <i>Une pratique de connaisseurs.....</i>	<i>38</i>
3.2. Des utilisations personnelles et savantes.....	40
3.2.1. <i>Une organisation personnelle codifiée.....</i>	<i>40</i>
3.2.2. <i>Une démarche d'amateur.....</i>	<i>42</i>
3.3. Des utilisations éclectiques et consuméristes.....	43
3.3.1. <i>Des pratiques anarchiques.....</i>	<i>43</i>
3.3.2. <i>Une posture de consommateur.....</i>	<i>45</i>
PARTIE 4 – LA REPRÉSENTATION : UNE IMAGE HÉTÉROCLITE.....	47
4.1. La bibliothèque : un lieu de culture.....	47
4.1.1. <i>Culture pour tous, culture pour certains.....</i>	<i>47</i>
4.1.2. <i>Culture du passé, culture du futur.....</i>	<i>49</i>
4.2. La bibliothèque : une agora moderne.....	50
4.2.1. <i>Bibliothèque et citoyenneté.....</i>	<i>50</i>
4.2.2. <i>Bibliothèque et sociabilité.....</i>	<i>51</i>
4.3. La bibliothèque : une boutique culturelle (comme une autre).....	52
4.3.1. <i>La bibliothèque concurrencée par les services culturels marchands....</i>	<i>52</i>
4.3.2. <i>La bibliothèque concurrencée par l'offre numérique.....</i>	<i>53</i>
CONCLUSION.....	55
SOURCES.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61

TABLE DES ANNEXES.....	67
TABLE DES MATIÈRES.....	71

Sigles et abréviations

BBF : Bulletin des bibliothèques de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

CD : Compact Disc (Disque Compact)

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

DESP : Département des études, des statistiques et de la prospective

DLL : Direction de la lecture et du livre

DVD : Digital Versatile Disc (Disque vidéo numérique)

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
(Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)

INTRODUCTION

J'étais enfant lorsque, pour la première fois, j'entrai à la bibliothèque publique de Nancy. L'abbé Marquet, alors sous-bibliothécaire[...] me dit : « Que désirez-vous ? — Des livres pour m'amuser. — Mon ami, vous vous êtes mal adressé : on n'en donne ici que pour s'instruire. — Je vous remercie ; de ma vie je n'oublierai la réprimande. »
Abbé Grégoire, 1807¹

Selon le manifeste de l'Unesco de 1972, les bibliothèques publiques se définissent comme « *des institutions démocratiques d'enseignement, de culture et d'information* ». ² Cette définition correspond à l'image que nous nous faisons de nos bibliothèques publiques actuelles, mais si l'on se place dans une perspective historique, on constate qu'il n'en a pas toujours été ainsi. A la fin de l'Ancien Régime, les bibliothèques saisies révolutionnaires passées « sous la main de la Nation » mais confiées aux municipalités - par un décret de 1803 - ont un rôle essentiellement de conservation et de documentation à destination des classes aisées. Henri-Jean Martin décrit ces institutions du XIX^e siècle, en ces termes : « *Petit à petit, un modèle de bibliothèque se crée, dont le souci premier est la conservation des collections. Destinée aux familiers de l'écrit, cette bibliothèque « savante » concerne les érudits, les enseignants, les notables, voire les étudiants – en sont exclus les femmes et les enfants. Le prêt de livre est rare, les horaires d'ouverture sont très réduits, l'architecture même de la bibliothèque est austère et intimidante : la bibliothèque est dans un système d'évitement du public, dans une logique de club réservé à une petite minorité de lettrés* » ³.

L'État échoue, donc, à faire jouer à ces bibliothèques le rôle émancipateur que les révolutionnaires auraient souhaité qu'elles accomplissent. ⁴ Au cours du siècle des révolutions, cette mission éducative est, cependant, prise en charge par un autre type d'établissement : les bibliothèques populaires, issues du milieu associatif. Celles-ci visent les couches sociales défavorisées - en particulier, les prolétaires - qui, accédant enfin à l'éducation, s'alphabétisent. Les pouvoirs publics apportent un soutien relatif aux bibliothèques populaires à travers des dons de livres. Si ces structures ne se pérennisent pas, elles font peu à peu évoluer le modèle des bibliothèques professionnelles au début du XX^e siècle, même si ces dernières restent prisonnières d'une certaine léthargie du fait du désintérêt de l'État, du manque de moyens et du conservatisme du corps professionnel. Peinant à remplir leur mission d'instruction, il est imaginable qu'elles mènent une action culturelle.

Cette fonction culturelle des bibliothèques publiques n'apparaît réellement qu'à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, au moment où la participation à la vie culturelle se diffuse dans la société et n'est plus l'apanage de la seule élite. A la fin de la seconde guerre mondiale, l'État, devenu Etat-Providence décide d'intervenir dans le champ culturel, qui relevait jusqu'alors de la sphère privée.

¹ GREGOIRE Henri. *Mémoires de Grégoire*, Paris : Éditions de Santé, 1989 (écrit en 1807 et 1808 et édité une première fois en 1837 avec une notice d'Hippolyte Carnot).

² Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de 1972.

³ MARTIN Henri-Jean, cité dans ODDOS Jean-Paul (dir.) *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1997.

⁴ Cf. La création avortée des bibliothèques de district par le décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794).

La visée reste néanmoins pédagogique, l'accès à la culture participant à élever le niveau d'éducation. Cette association entre instruction et culture se retrouve, ainsi, à l'article 13 du préambule de la Constitution de 1948 qui stipule que « *la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture.* ».

Toutefois, malgré la reconnaissance institutionnelle de ce droit à la culture, les projets culturels conduits par l'État demeurent de faible dimension jusqu'en 1959 et la création d'un ministère dédié à la culture, avec à sa tête l'écrivain André Malraux. Les réalisations menées par les équipes de l'auteur du *Musée Imaginaire* durant les années 1960 sont conséquentes mais les bibliothèques dépendent toujours ou des municipalités ou du ministère de l'Éducation nationale⁵, qui n'en font pas une priorité. Suite aux changements sociétaux – les Trente Glorieuses, la massification de l'enseignement secondaire et supérieur – et aux critiques de sclérose venant du milieu professionnel, un sursaut de conscience s'opère en 1967. Un rapport demandé par le président Georges Pompidou, pour qui « *tout restait à faire* » en terme de lecture publique, conduit à la création d'un service de lecture publique au sein de la direction des bibliothèques et de nouveaux moyens sont attribués aux institutions de lecture publique.

Néanmoins, ce sont les années 1980 qui sont les plus déterminantes pour les bibliothèques publiques. Elles deviennent des institutions culturelles majeures dans le paysage français du fait de trois phénomènes. En premier lieu, une modernisation de ces institutions s'opère sous l'impulsion de la politique novatrice menée par le ministère de la Culture de Jack Lang, auquel la direction des bibliothèques de lecture publique est rattachée en 1981. D'autre part, une démocratisation de ces institutions s'engage grâce à la multiplication des établissements sur tout le territoire les rendant plus accessibles pour l'ensemble de la population. Enfin, la territorialisation des politiques de lecture publique s'effectue avec les lois de décentralisation qui autonomisent la gestion des collectivités territoriales.

Consécutivement à ces différentes évolutions, les bibliothèques se métamorphosent. L'impulsion modernisatrice les conduit à faire évoluer leur offre, en introduisant en leur sein de nouveaux supports produits par les industries culturelles. Cette démarche fait évoluer l'image des bibliothèques et les rend plus attractives. Ce succès s'explique en partie par l'effet de nouveauté mais aussi par une plus grande adéquation de l'offre aux pratiques culturelles de la population. Les bibliothèques publiques prennent alors place dans « la civilisation du loisir. », concept forgé dans les années 1960 par Joffre Dumazedier.⁶ L'intérêt renouvelé des municipalités pour les bibliothèques a, quant à lui, un impact sur les missions des institutions⁷. Les élus locaux, soutenus par l'État sous forme de subventions, construisent de nouveaux équipements. La finalité de ces politiques locales est d'améliorer la qualité de vie des habitants de leurs collectivités et de donner une meilleure visibilité à leur ville, les bibliothèques étant partie prenante du marketing territorial.

Aujourd'hui, les bibliothèques publiques sont donc des équipements culturels « phares » au sein des collectivités locales. Ce sont des services culturels de proximité, qui ont pour finalité de « *donner à tous libre accès au trésor des*

⁵Une direction des bibliothèques a été créée au sein du ministère de l'Éducation nationale en 1945.

⁶Cf. DUMAZEDIER Joffre *Vers une civilisation du loisir ?* Paris : Sueil, 1963.

⁷Ces missions n'ont pas jusqu'à présent l'objet d'aucun texte réglementaire.

pensées et des idées humaines et aux créations de l'imagination de l'homme ». ⁸

Toutefois, malgré les défis relevés durant le demi-siècle passé, le rôle joué par les bibliothèques publiques reste questionné et ce pour diverses raisons. L'augmentation du temps libre consacré aux pratiques culturelles a créé de nouvelles attentes dans ce domaine, elles-mêmes génératrices d'un fort développement de l'offre. Aujourd'hui, de nombreux acteurs publics et privés proposent des biens culturels et la bibliothèque se retrouve donc « *actrice parmi d'autres dans le paysage de la diffusion culturelle* » ⁹. Une deuxième évolution importante pour les bibliothèques publiques correspond à la remise en cause de la culture de l'écrit et le basculement dans une culture médiatique et numérique. Le désintérêt progressif pour le médium livre a conduit les bibliothèques à réinterroger leur mode de fonctionnement. Doivent-elles sauter à pieds joints dans la virtualité ou doivent-elles rester ancrées dans la matérialité ?

Refusant l'attentisme face à ces préoccupations, les bibliothèques publiques se mobilisent pour accompagner ces évolutions. Les discussions sur l'avenir des bibliothèques font aujourd'hui rage dans le milieu professionnel et sont à l'origine de nombreux débats. Débat sur les biens à proposer : les jeux vidéos ont-ils leur place en bibliothèques publiques ? Le support CD est-il devenu obsolète ? Débats aussi sur les services : les bibliothèques doivent-elles être visibles sur les réseaux sociaux ? Des dispositifs d'aide sociale ont-ils leur place en bibliothèque ? Ces questionnements sont tout à fait légitimes. Toutefois, se renouveler et innover sans cesse ne peut pas être le seul moyen pour les bibliothèques de donner du sens à leur action. Toute réflexion prospective ne peut faire l'économie d'un questionnement identitaire.

Définir l'identité des bibliothèques publiques revient alors à se poser la question suivante : quel rôle spécifique jouent les bibliothèques publiques en tant qu'institution culturelle dans la société actuelle ? Pour répondre à cette question, il faut se tourner vers le public. En effet, la place de la bibliothèque n'est-elle pas d'abord la place que le public lui donne ? Pour Bertrand Calenge, c'est une évidence : « *La place de la bibliothèque dans ces réseaux multiples n'est rien moins qu'évidente, et il apparaît clairement que cette place est définie par la population elle-même, plus que par le statut institutionnel ou historique de la bibliothèque.* » ¹⁰

Une première manière de juger de l'attrait de la population pour les bibliothèques consiste à récolter des données chiffrées sur les taux de fréquentation, d'inscription ou de prêt. C'est une pratique courante dans les collectivités territoriales, le succès public étant utilisé comme une « fonction d'autojustification » ¹¹ par les bibliothèques. Cela dit, ces données ne donnent qu'une vision réductrice de la place occupée par les bibliothèques dans la société. Cette démarche mène aussi souvent à une interrogation sur les non-publics et sur les raisons de leur non-fréquentation. Les professionnels s'orientent alors vers un raisonnement très pragmatique sur la manière de les attirer ou dans une réflexion plus profonde sur les enjeux de la démocratisation culturelle. La conquête de nouveaux publics est un défi de taille à relever mais ces interrogations conduisent à

⁸Manifeste de l'Unesco de 1972.

⁹ LAHARY, Dominique, « Penser la bibliothèque en concurrence », Bulletin des bibliothèques de France, 2012, t. 57, n° 4.

¹⁰ CALENGE, Bertrand, « Du comment au pour quoi », Bulletin des bibliothèques de France, 2006, t. 51, n° 6.

¹¹Jean-Claude Passeron cité dans BERTRAND Anne-Marie « Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires » dans DONNAT Olivier ; TOLLILA Paul, *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

nouveau vers une projection sur l'avenir et non à une analyse sur la situation actuelle.

Une autre manière de connaître la place des bibliothèques est de s'intéresser plus directement à ceux qui l'utilisent et à l'impact qu'elles ont sur leurs pratiques et sur leurs modes de vie : Éclairent-elles ? Émancipent-elles? Divertissent-elles ? Font-elles rêver ? Enseignent-elles ? Épanouissent-elles ?...Pendant longtemps, ces interrogations sont restées sans réponse. Ainsi, dans un article écrit en 1992, Anne-Marie Bertrand indiquait que « *les modifications profondes apportées à l'offre émanent des bibliothèques entraînent, ou accompagnent, des modifications profondes des pratiques des usagers. Ici, hélas, les statistiques ou enquêtes font défaut, et l'on doit s'en tenir à quelques constatations faites sur le terrain* »¹². Depuis, les enquêtes se sont multipliées pour mieux connaître le public des bibliothèques, à l'échelle des collectivités et à l'échelle nationale. Elles ont permis de dresser un portrait sociologique des usagers ainsi que d'obtenir une connaissance précise des usages effectués. Elles méritent, cependant, d'être complétées par des études sur la manière dont les usagers s'approprient leur expérience des bibliothèques afin que le public ne soit plus seulement perçu comme instance de réception mais aussi comme créateur de sens.

La sociologie des pratiques culturelles de manière plus générale a, de plus en plus, recours à ce type d'approche. On peut, en effet, noter un déplacement de ce champ de recherche. On est passé de l'étude de la consommation culturelle (qui consomme quelle culture?) à celle de la réception culturelle (comment les individus s'approprient la culture?). Cette évolution s'explique par la volonté de mieux prendre en considération la subjectivité des agents. Claude Poissenot et Sophie Ranjard, dans leurs ouvrages *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthode d'enquête*, jugent cette approche pertinente pour les études menées sur les usagers des bibliothèques et défendent le concept de logiques d'usages. Selon eux, la recherche portée sur les logiques d'usages se justifie par le fait que « *les usagers sont placés dans des situations qui fournissent du sens à leur pratiques. Ils y injectent eux-mêmes du sens. L'analyse des usagers et de leurs usages consiste alors à identifier la (ou les) rationalités à l'œuvre* »¹³. L'intérêt de cette méthode est de comprendre les usagers non plus à travers la lecture factuelle de leurs usages mais par le prisme de la relation qu'ils entretiennent avec l'instrument en question. Ce type de recherche a aussi pour intérêt majeur de rendre compte de la diversité des modes d'appropriation, induite par la diversité des publics.

C'est à ce questionnement que le travail que j'ai effectué pour ce mémoire de recherche souhaite contribuer. Mon axe de recherche a été le suivant : comprendre, à travers les logiques d'usages, la manière dont les usagers s'approprient la bibliothèque et quel sens ils donnent ainsi à cette pratique culturelle. Pour ce faire, j'ai mené une enquête qualitative à travers des entretiens semi-directifs auprès d'usagers de quatre établissements de lecture publique.

Une première partie de mon exposé présentera les étapes préalables à cette enquête. J'évoquerai les différents travaux qui composent le cadre général dans

¹²BERTRAND Anne-Marie, « Le développement des bibliothèques municipales » dans POULAIN Martine (dir). *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle (1914-1990)*. Paris: Édition du Cercle de la librairie, 2009.

¹³POISSENOT, Claude; RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Préface de Martine Poulain. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005.

lequel mon enquête souhaite s'inscrire et je détaillerai la démarche méthodologique que j'ai suivie (Partie 1).

Les trois parties suivantes analyseront les données de l'enquête. J'ai choisi d'organiser mon analyse, en reprenant les trois éléments constitutifs d'une logique d'usage :

- en premier lieu, le projet c'est-à-dire l'anticipation de ce qu'on veut et va faire de l'instrument (Partie 2)
- puis, l'utilisation même qui est faite de l'instrument (Partie 3)
- enfin, la fonction assignée à l'instrument, c'est-à-dire la représentation de l'instrument en fonction ou non de l'usage personnel qui en est fait (Partie 4)

PARTIE 1 – CONSTRUCTION DE L'ENQUÊTE

Afin de connaître les travaux réalisés sur le public des bibliothèques, des recherches documentaires préliminaires à mon enquête s'imposaient. Cette première partie est consacrée, dans un premier temps, au fruit de ces recherches (1.1). Un second temps est consacré à la construction méthodologique de mon enquête (1.2). Enfin, les limites de l'enquête menée seront mentionnées. (1.3)

1.1. CONTEXTUALISATION DE L'ENQUÊTE

Cette phase de contextualisation vise à restituer les résultats de plusieurs travaux de recherche qui ont, d'une part, permis de mieux cerner la nature du public des bibliothèques (1.1.1) et, d'autre part, se sont intéressés aux logiques d'usages mises en place par les publics des bibliothèques (1.1.2)

1.1.1. À la rencontre du public des bibliothèques

Le public des bibliothèques, une minorité de Français

Selon Pierre Coulageon, les pratiques culturelles se définissent comme « *des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique dans la mesure où elles participent à la définition des styles de vie* »¹⁴ De ce fait, l'usage de la bibliothèque publique représente une pratique culturelle à double titre. Il s'agit, en premier lieu, d'un lieu d'approvisionnement et de consommation de biens culturels (livres, CDs, DVDs, jeux vidéos, œuvres artistiques,...) mais c'est aussi un équipement culturel dont la fréquentation en soi représente une sortie culturelle, un loisir.

Les études réalisées par le département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du Ministère de la Culture, dirigé par Olivier Donnat, classent bien l'usage des bibliothèques parmi les pratiques culturelles. Selon l'enquête la plus récente, réalisée en 2008, qui s'intitule *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique*¹⁵, cette pratique n'est pas une pratique culturelle majoritairement partagée dans la société française.

Ainsi, selon cette enquête, seulement 28% des Français se rendent au moins une fois par an en bibliothèque, 7% s'y rendent une fois par semaine ou plus et 18% de la population sont inscrits en bibliothèque. Cette pratique culturelle peut être jugée minoritaire en comparaison à d'autres pratiques. En effet, cette même étude nous apprend que, dans une année, 98% des Français regardent la télévision, 87% écoutent la radio, 81% écoutent de la musique (hors radio), 57% sont allés au cinéma, 61% ont fréquenté des lieux de patrimoine, 52% des lieux d'exposition et 51% des lieux de spectacle vivant.

Trois raisons majeures du non-usage des bibliothèques : le manque de temps, le manque d'habitude et le manque d'intérêt

En 2005, la Direction du livre et de la lecture (DLL) a confié au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) la mission de réaliser une enquête¹⁶ sur les liens qu'entretiennent les Français avec les bibliothèques municipales.

¹⁴ COULAGEON Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte. 2010

¹⁵DONNAT, Olivier (Dir.), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication / La Découverte, 2009

Parmi les résultats de cette enquête DLL-CREDOC, se trouvent des éléments d'explication de la non-fréquentation des bibliothèques municipales. Il s'agit, en tout premier lieu, du manque de temps, évoqué par 37,6% des personnes interrogées. La deuxième raison donnée est le manque d'habitude (32,9% de réponses en ce sens). Pour les non-usagers, la bibliothèque est un lieu qui ne leur est pas familier, que leur entourage ne fréquente pas, qui n'est pas facilement accessible et que ne leur correspond pas. Enfin, la troisième raison énoncée est le manque d'intérêt que 25% des non-fréquentants accordent à la bibliothèque. Ce sont soit l'ensemble des collections qui ne les intéressent pas, soit l'absence de certains médias auxquels ils ont recours dans leurs pratiques culturelles, soit le manque de choix dans les collections qui constituent des freins à leur usage de la bibliothèque. Au-delà de ces trois raisons, la non-fréquentation des bibliothèques s'explique par des facteurs liés à leur fonctionnement : jours et horaires d'ouverture, contraintes de l'emprunt, tarif d'inscription,...

Le public des bibliothèques en légère diminution

L'enquête *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique*¹⁷ nous enseigne que l'usage des bibliothèques est une pratique culturelle en léger déclin, suite à une progression continue. En effet, les chiffres des cinq enquêtes sur les pratiques culturelles des français réalisées par le ministère concernant l'inscription en bibliothèques sont les suivants : 13% en 1973, 14% en 1981, 16% en 1988, 20% en 1997 et 18% en 2008. Ces chiffres rejoignent ceux proposés par le Service du Livre et de la lecture dans sa synthèse nationale des données d'activité des bibliothèques municipales de 2011. Selon ce document, le taux d'inscription en bibliothèque municipale est passé de 18,8% en 2009, à 17,9% en 2010, puis à 17,6% en 2011.

Cette baisse des taux d'inscription va de pair avec une légère érosion de la fréquentation des bibliothèques. Revenons sur trois facteurs explicatifs de ce phénomène. « *La France lit plus mais les Français lisent moins* »¹⁸. C'est à travers cette expression paradoxale que François de Singly explique l'évolution de la relation des Français avec la lecture ces dernières années. Alors que la pratique de la lecture s'est répandue dans la société du fait de la progression du niveau scolaire, le nombre de gros lecteurs a fortement diminué. Les comparaisons des chiffres produits par les différentes enquêtes sur les pratiques culturelles des Français font ainsi dire à Olivier Donnat que « *l'intérêt des Français pour le monde des livres est aujourd'hui, pour un niveau de diplôme donné, nettement inférieur à ce qu'il était trente-cinq ans auparavant et, surtout, cela masque le recul de la quantité de livres lus dans le cadre du temps libre.* »¹⁹ La baisse d'intensité de cette pratique se répercute sur la fréquentation des bibliothèques. Dans son ouvrage *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet*²⁰, Christophe Evans énonce tour à tour deux autres facteurs du rejet des bibliothèques. Il s'agit, d'une part, de la désinstitutionnalisation de la société. L'affaiblissement des structures

¹⁶MARESCA Bruno ; EVANS Christophe et GAUDET Françoise, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant internet*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2005

¹⁷DONNAT, Olivier (Dir.), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Op. Cit.

¹⁸DUMONTIER Françoise, DE SINGLY François, THELOT Claude, « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Economie et statistique*, n° 233, 1990

¹⁹DONNAT Olivier. *Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2011

²⁰EVANS, Christophe. *Lecteurs et lectures à l'heure d'internet*. Livres, Presse, Bibliothèques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2011

sociales traditionnelles, l'Église et l'État, a conduit à une individualisation des mœurs. Les individus souhaitent être libérés de toute relation et de toute pratique non-consenties. Dans la sphère culturelle, comme l'indique Olivier Galland, ce phénomène se traduit par une volonté « *de choisir ce qui leur semble bon ou mauvais pour eux* »²¹. Or, les bibliothèques font partie des institutions qui imposent aux usagers de se conformer à des règles et qui jouent un rôle de prescription. « *Donner accès à une sélection raisonné de documents essentiellement livresques (avec l'intention de faire lire), organiser et proposer un espace collectif normé d'emprunt, de consultation et de travail ont en effet aujourd'hui encore les principes fondamentaux qui sous-tendent les programmes des établissements* »²², explique Christophe Evans. Elles subissent donc une désertion due à l'individualisation des mœurs et des choix culturels. L'autre élément développé par Christophe Evans est la concurrence subie par les bibliothèques née de l'avènement du numérique et de l'Internet domestique. Toutefois, le sociologue explique que cette raison, en partie justifiée puisque l'Internet répond aux mêmes besoins que les bibliothèques, n'est en réalité que très secondaire.

Les usagers de la bibliothèque : des spécificités sociodémographiques

Lorsque l'on traite de la question de l'usage des bibliothèques, il est important de distinguer cette notion de celle de la fréquentation. La fréquentation de la bibliothèque comprend l'ensemble des visiteurs des établissements de lecture publique. Les usagers des bibliothèques sont, quant à eux, ceux qui ont recours aux services de la bibliothèque. Ils sont alors souvent assimilés aux inscrits puisque l'inscription en bibliothèque est une nécessité pour utiliser différents services, en particulier l'emprunt de documents. La composition sociodémographique des fréquentants et des usagers n'est pas tout à fait identique. Nous n'étudierons ici que la composition sociodémographique des usagers car cela correspond à la catégorie de public interrogée lors mon étude.

L'usage des bibliothèques est une activité culturelle sélective du point de vue socioprofessionnel. Les cadres supérieurs et les professions libérales sont les plus représentés parmi les usagers des bibliothèques. Ils sont 34,7% à être inscrits, selon l'enquête CREDOC-DLL de 2005. Viennent, ensuite, les professions intermédiaires avec 25,6% et les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs avec 25,1%. Les employés sont aussi présents avec 21,8% ainsi que les publics inactifs : 20,7% pour les retraités et 20% pour les autres inactifs dont les étudiants. Les ouvriers sont la catégorie socioprofessionnelle la moins présente : 14,3% pour les ouvriers qualifiés et 6,6% pour les ouvriers non-qualifiés. L'usage des bibliothèques est aussi une activité discriminante, en terme de capital culturel. Celui-ci est évalué par le niveau de diplôme obtenu. Les personnes n'ayant obtenu aucun diplôme sont 11% à user de la bibliothèque (et plus de 50% de la population française), ceux qui ont obtenu un diplôme inférieur au baccalauréat 14,5%. Au fur et à mesure que le niveau de diplôme augmente, l'usage de la bibliothèque progresse aussi : 23,5% des bacheliers sont des usagers(ou diplôme équivalent), 32% de ceux qui ont entre un bac +1 et un bac +4, enfin, 42% des bac + 5 ou un diplôme supérieur.

²¹ GALLAND Olivier « Individualisation des mœurs et choix culturels » dans DONNAT Olivier ; TOLILA Paul *Les publics de la culture. Op.Cit.*

²²EVANS, Christophe. *Lecteurs et lectures à l'heure d'internet. Livres, Presse, Bibliothèques.* Op. Cit.

Le public des bibliothèques se caractérise par une composition à dominante féminine. Ainsi, 22% des Françaises sont inscrites en bibliothèques tandis que seulement 13% des Français de sexe masculin sont des usagers. Ces données doivent aussi être étudiées d'un point de vue évolutif puisqu'on assiste bien à une féminisation depuis plusieurs décennies, leur taux de fréquentation ayant doublé entre 1973 et 2008. Concernant l'âge de la population qui a recours à la bibliothèque, un certain équilibre générationnel est constaté : 15,8% des usagers ont entre 14 et 24 ans, 18% ont entre 25 et 34 ans, 18,7% ont entre 35 et 44 ans, 18,9% entre 45 et 54 ans, 10% ont entre 55 et 64 ans, 18,7% entre 65 ans et plus.

Les usagers des bibliothèques se caractérisent, dans leur globalité, comme des « gros consommateurs » de culture

Deux enquêtes menées à l'échelle nationale se sont intéressées à l'identification des pratiques culturelles des usagers des bibliothèques. La première enquête s'intitule « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales »²³. Elle a été réalisée par la DLL en partenariat avec le service des Études et recherche de la bibliothèque publique d'information (BPI) dans les années 1995-1999. Les données présentées sont donc assez anciennes. Selon cette étude, les usagers des bibliothèques appartiennent à des foyers bien équipés en équipement audiovisuel et informatique. Du temps de l'enquête, 34% d'entre eux ont un micro-ordinateur contre 22% de la population globale. Cette enquête indique aussi le fait que les usagers des bibliothèques ont une pratique de la lecture supérieure au reste de la population. 58% d'entre eux lisent plus de 10 livres par an et 24% en lisent plus de 24. Ces deux données représentent quasiment le double de la moyenne française : 38% pour le premier résultat et 14% pour le second.

La seconde enquête à nous renseigner sur les pratiques culturelles des usagers est l'enquête DLL-CREDOC de 2005. Cette étude confirme les résultats de la précédente. En effet, les usagers de la bibliothèque sont toujours en 2005 des gros consommateurs de livres. 55% des personnes interrogées s'identifiant de cette manière se sont rendues à la bibliothèque dans les douze derniers mois et 38% y sont inscrites. Ils restent des individus qui ne souffrent pas de la fracture numérique puisque 45% des gros consommateurs d'Internet disent fréquenter la bibliothèque. L'étude du CREDOC apporte des éléments plus précis sur les pratiques culturelles des usagers. Elle nous apprend que les usagers des bibliothèques sont des individus qui ont un goût fort pour la culture sous toutes ses formes : 64,6% des usagers disent se déplacer dans des musées pour voir des expositions, 50,6% vont au cinéma ou au spectacle, 41% déclarent être des gros consommateurs de musique, 41% de film, 37% de magazine et 37% de jeux vidéos. La seule pratique culturelle qui attire moins les usagers est la télévision. 26% des usagers disent aimer regarder la télévision pendant leur temps libre.

Les différentes études citées sont riches d'enseignement. Elles nous permettent de faire le constat que l'usage de la bibliothèque publique est une pratique culturelle minoritaire et légèrement déclinante. Elles apportent aussi des informations sur les caractéristiques sociologiques du public des bibliothèques : c'est un public de tout âge avec une prédominance de très jeunes et de personnes âgées proportionnellement à leur part dans la société, assez féminin, bénéficiant d'un fort capital social et culturel. Enfin, elles nous indiquent que les usagers des

²³BERTRAND Anne-Marie ; BURGOS Martine ; POISSENOT Claude ; PRIVAT Jean-Marie. *Les bibliothèques municipales et leurs publics*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001

bibliothèques sont des individus portant un fort intérêt au domaine culturel. Toutefois, ces données statistiques souffrent d'un écueil majeur : elles donnent une vision réductrice des usagers des bibliothèques, qui apparaissent comme un ensemble homogène. Or, on sait aujourd'hui qu'il n'est plus possible de parler du public des bibliothèques mais qu'il faut s'intéresser à la diversité de leurs publics. Afin de mieux comprendre ces différents publics, recensons les différentes études qui examinent leurs pratiques de la bibliothèque et la manière dont ils s'approprient cette pratique culturelle.

1.1.2. À la découverte des logiques d'usages des publics

Les logiques d'usages en bibliothèque universitaire

Assez éloignées de notre objet d'étude du fait de la nature de leurs collections, de leurs publics et de leurs missions, les bibliothèques universitaires ont été le lieu d'études sur les logiques d'usages. Une enquête récente (2010) réalisée par Mariangela Rosseli et Marc Perrenoud²⁴ s'est intéressée aux logiques d'usages des usagers des bibliothèques universitaires toulousaines. La problématique posée était celle de la compréhension des « modalités de relation avec le savoir ou la construction de cheminement vers le savoir » à travers l'étude des logiques d'usages. Les chercheurs ont fait le choix de structurer les résultats de leurs recherches à travers des catégories d'usagers.²⁵ Ces catégories représentent des « communautés » qui « partagent non seulement des usages (des actions avec les objets) mais également des logiques d'usages, des manières de faire pour répondre à des intentions précises d'activité »²⁶. En conclusion de leur travail, Rosseli et Perrenoud insistent sur les rationalités propres aux usagers. « Les logiques d'action multiples, complexes et rarement linéaires, construisent des rationalités individuelles, parfois collectives, destinées pour l'essentiel à créer les conditions du travail universitaire.[...] L'intention de l'action (venir en BU) se définit par rapport au cadre dans lequel cette action est souhaitée (faire quelque chose en BU que l'on ne peut faire ailleurs) : entre l'intention et le cadre il y a plus qu'une relation à un lieu privilégié, il y a une forme de surdétermination »²⁷

Les études des logiques d'usages à la BPI

De nombreuses études sur les logiques d'usages ont été menées à la Bibliothèque publique d'information. L'étude pionnière est celle réalisée en 1982 par Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain dont les résultats sont analysés dans l'ouvrage *Publics à l'œuvre. Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*²⁸. Elle a été suivie par une pléthore d'autres travaux. Pourquoi prendre pour objet d'étude le public de la BPI ? Cet intérêt s'explique non seulement par l'identité-même de cet établissement, que Christophe Evans définit comme un « lieu anthropologique »²⁹ mais aussi par le fait

²⁴ BERTRAND Anne-Marie ; BURGOS Martine ; POISSENOT Claude ; PRIVAT Jean-Marie. *Les bibliothèques municipales et leurs publics*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001

²⁵ Les catégories : « les usagers de la BU comme salle d'étude », « les errants de l'université de masse », « les usagers de « bonne volonté » », « les internautes », « les autonomes »

²⁶ *ibid*

²⁷ *ibid*

²⁸ BARBIER-BOUVIER Jean-François et POULAIN Martine *Publics à l'œuvre : Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1986.

²⁹ CAMUS Agnès ; CRETIN Jean-Michel ; EVANS Christophe. *Les habitués. Le microcosme d'une grande bibliothèque*. Paris : BPI, 2000

que cette institution a, dès sa création, souhaité mener une politique de lecture publique innovante, proposant des documents en accès libre uniquement et ne fixant aucune condition d'entrée. De plus, la BPI dispose, depuis 1976, d'un service dédié aux études et à la recherche qui a conduit la plupart des travaux en la matière.

Depuis les années 1980 jusqu'à nos jours, l'éventail des thèmes de recherche sur les usagers de la BPI n'a cessé d'augmenter. Certaines études ont porté sur l'étude des publics de manière générale³⁰. D'autres travaux ont cherché à étudier le public et les usages de secteurs spécifiques de la bibliothèque : la médiathèque de langue³¹, la vidéothèque³², la discothèque³³, le secteur jeunesse³⁴ et le secteur littérature³⁵. Une autre série d'enquêtes visait à comprendre l'utilisation faite par les usagers des espaces de la bibliothèque.³⁶ Plusieurs enquêtes se sont aussi intéressées à l'impact de l'entrée du numérique dans la bibliothèque sur les pratiques des usagers. Une étude de 1980 portait sur le service de réponses par téléphone³⁷, une autre de 1982 sur les usages des bases de données³⁸, une autre de 1989 sur le catalogue informatique³⁹. Plus récemment, plusieurs rapports, qui n'ont pas encore fait l'objet de publications, ont continué à s'intéresser aux usages informatiques.⁴⁰ Enfin, des études actuelles ont pour objet d'étude des publics spécifiques qui fréquentent très activement l'établissement : le public étudiant⁴¹ et les publics précaires⁴².

Ces études constituent le socle d'analyse sociologique des publics des bibliothèques publiques. Néanmoins, le public de la BPI ne correspond pas tout à fait au public des bibliothèques territoriales du fait des caractéristiques spécifiques de cet établissement : une implantation au cœur de la capitale, une très forte fréquentation étudiante s'expliquant en partie par le manque de places dans les salles d'étude parisiennes, la consultation sur place et l'absence d'un service de prêt.

³⁰ Cf. *Constances et variiances, les publics de la Bibliothèque publique d'information* de Martine Poulain; *La BPI à l'usage, 1978-1995, analyse comparée des profils et des pratiques des usagers de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou* de Christophe Evans et *Les Habités. le microcosme d'une grande bibliothèque* de Christophe Evans, Agnès Camus et Jean-Michel Cretin.

³¹ BARBIER-BOUVIER JF *Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la Bpi*, Paris : Bpi, 1981

³² PASSERON Jean-Claude ;GRUMBACH Michel *L'œil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, Paris : Bpi,1981 ; POULAIN Martine *Ni tout à fait même, ni tout à fait autres : profils et pratiques des usagers des films vidéos à la BPI*, Paris : BPI, 1982

³³ DUCHEMIN Pierre-Yves *L'écouteur écouté. Les auditeurs de musiques à la salle d'actualité de la BPI*, Paris : BPI, 1983

³⁴ EIDELMAN Jacqueline, Marie-Claire HABIB, Régine SIROTA *Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe : étude sur la fréquentation et les usages de la Bibliothèque des enfants du Centre G. Pompidou*, Paris : BPI/Centre G. Pompidou, 1985

³⁵ GAUDET Françoise *Lire de la fiction dans une bibliothèque de consultation sur place : les usagers de l'espace littérature de la BPI*. Paris : BPI/Centre G. Pompidou, 2010

³⁶ BASSY AM «L'entonnoir, l'épuisette et l'hameçon : parcours et stratégies de l'espace culturel d'une bibliothèque publique. L'expérience de la BPI » dans *Actes du colloque « les espaces du livre »*. Paris : Institut d'étude du livre, 1980; COT C ; GAUGIN Michel, *Contribution psychosociologique à l'établissement d'une étude de stratégies de lecture à l'intérieur de la BPI : l'espace de la BPI et ses différents modes d'appropriation*, Paris, BPI, 1979 ; VERON Elison *Espaces du livre Perceptions et usage du classement et de la classification en bibliothèque*. Paris, BPI, 1990 .

³⁷ BARBIER-BOUVIER JP *Le lien et le lieu : consultation à distance et consultation sur place à la BPI*. Paris : BPI, 1979 .

³⁸ COULAUD Philippe *La télématique documentaire à l'épreuve*.Paris : BPI, 1982.

³⁹ LE MAREC Joëlle *Dialogues et labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés par les usagers*. Paris : BPI, 1989.

⁴⁰ BOURGEOUX Laure (2011) Si loin, si proches :Enquête sur les usagers distants de la BPI ; CAMUS Agnès (2010) « S'appareiller » dans la bibliothèque. Enquête sur les usages des ordinateurs portables personnels à la BPI .

⁴¹ ZUDDAS Agathe Zuddas (2010) Préparer le Bac à la BPI : enquête auprès des usagers lycéens ; GALANOPOULOS Philippe (2010),Les publics étudiants de la Bibliothèque publique d'information.

⁴² PAUGAM Serge ; GIORGETTI Camilia. *Des pauvres à la bibliothèque. Enquête au Centre Pompidou*. Paris : PUF, 2013.

Peu d'enquêtes menées en bibliothèques municipales traitent de la question des logiques d'usages

En bibliothèque publique, les études portant sur les logiques d'usages, à partir d'enquêtes qualitatives, sont assez rares. On construit plus facilement des portraits d'usagers ou des typologies de publics à partir de résultats d'enquêtes statistiques. Donnons-en trois exemples. En 2003, la bibliothèque municipale de Lyon a mené deux enquêtes pour améliorer son offre de service et sa visibilité auprès de la population de la ville : une enquête de fréquentation et une enquête de population. A travers les résultats de ces enquêtes, Bertrand Calenge décrit les usages du public du réseau de lecture publique lyonnais et dresse, en outre, une typologie des usagers, à travers une segmentation en « *trois groupes : les fidèles (une fois par semaine au moins), pour la plupart inscrits et très souvent emprunteurs ; les habitués (une fois par mois au moins), parfois inscrits ; les épisodiques, rarement inscrits, et très butineurs* »⁴³. En 2003, le réseau des bibliothèques de la ville de Paris a souhaité, à son tour, mieux connaître son public. Une enquête qualitative et quantitative a été menée auprès des fréquentants mais aussi des parisiens non-usagers. Concernant les logiques d'usages, Yves Alix et Stéphane Wahnich donnent les résultats suivants : « *Dans un paysage où la pratique culturelle multiple et régulière se révèle très coûteuse, la bibliothèque, gratuite ou peu s'en faut, apparaît comme un élément indispensable : les bibliothèques sont clairement intégrées aux parcours culturels des usagers, mais essentiellement dans une démarche de lecture et de consommation de médias culturels, bien plus que d'animation ou de découverte collective. Les usagers grands lecteurs, à l'exception d'une minorité marginale, sont aussi de grands acheteurs : ceux qui passent de l'achat à l'emprunt comme mode unique d'approvisionnement le font souvent par manque d'espace (capacité de stockage limitée). Par ailleurs, la bibliothèque apparaît pour les nouveaux fréquentants comme un filtre positif permettant l'ouverture à d'autres lectures et à d'autres univers* ».⁴⁴ Enfin, en 2010, une enquête quantitative a été conduite sur les sites des bibliothèques de lecture publique d'Albi⁴⁵. L'analyse des résultats de cette enquête a mené à la construction de quatre idéaux-types d'usagers de la bibliothèque en fonction de leur niveau de fréquentation de la bibliothèque : l'usager très assidu, l'usager assidu, l'usager occasionnel et l'usager très occasionnel. Les portraits sont fondés sur l'âge moyen de chaque catégorie, leur statut familial et leurs catégories socio-professionnelles. Une courte explication est faite des usages de chaque catégorie et de la raison de leur déplacement à la bibliothèque.

Si elles sont rares, il existe, toutefois, quelques enquêtes qualitatives sur les logiques d'usages en bibliothèque publique. Plusieurs enquêtes ont pour objet d'étude privilégié, le jeune public. En 1997, deux études différentes ont été publiées : *De la bibliothèque au droit de cité*⁴⁶ de Michèle Petit et *Les adolescents et la bibliothèque*⁴⁷ de Claude Poissenot. Le premier ouvrage s'intéresse à l'usage des bibliothèques par les jeunes usagers des quartiers sensibles et le second cherche à comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes entretiennent ou non un rapport

⁴³CALENGE Bertrand, « Du comment au pour quoi ». Op. Cit.

⁴⁴ALIX Yves ; WAHNICH Stéphane, « Une familiarité distante », *BBF*, 2004, t. 49, n° 2

⁴⁵DESACHY Matthieu, FIJALKOW Ygal, JALAUDIN Christophe, « Le vieil homme et la mère, ou l'assidu et l'occasionnelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010, t. 55, n° 5

⁴⁶PETIT Michelle ; BALLEY Chantal ; LADEFROUX Raymonde. *De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes*. Paris : Éditions de la bibliothèque publique, 1997

⁴⁷POISSENOT Claude. *Les adolescents et la bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997

de fidélité avec la bibliothèque. En 2003, un nouvel ouvrage collectif présente les résultats de plusieurs enquêtes sur le public juvénile *Des jeunes et des bibliothèques. Trois études sur les sociabilités juvéniles*.⁴⁸ Enfin, en 2010, une étude réalisée à la demande du service du livre et de la lecture revient sur l'usage et la représentation des bibliothèques municipales par les adolescents : *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales*.⁴⁹ De plus, deux études ont cherché à comprendre les modes d'appropriation des outils audiovisuels par les usagers des bibliothèques : *L'œil à la page*⁵⁰ de Jean-Claude Passeron et *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques Usages d'Internet et des cédéroms*⁵¹ de Emmanuel Pedler et Olivier Zerbib. Enfin, une dernière étude mérite d'être citée. Il s'agit de l'étude menée par Mariangela Roselli dans les établissements de lecture publique toulousain.⁵² La sociologue cherchait à examiner l'impact de l'ouverture d'un nouvel équipement sur les pratiques des usagers. Elle distingue, dans son analyse, les publics volatiles de la bibliothèque et les publics lettrés, qui ne se comportent pas de la même manière dans l'établissement et ne s'adaptent pas de la même manière à la nouvelle organisation du réseau de lecture public.

La sociologie des publics des bibliothèques s'intéresse, donc, aux logiques d'usages. Toutefois, on peut faire le constat que le public ordinaire et adulte des bibliothèques publiques a rarement fait l'objet d'une enquête qualitative de ce type, à la manière des études pratiquées à la BPI. Peu d'études portent aussi sur l'utilisation de la bibliothèque en tant que pratique culturelle. L'objet de mon enquête s'intéresse à ce champ d'investigation faiblement exploré.

1.2. CONSTRUCTION MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

1.2.1. Phases préparatoire et d'enquête

Modalités d'enquête

Pour les modalités d'enquête, le choix s'est rapidement porté vers des entretiens semi-directifs. En effet, l'entretien est la méthode utilisée pour recueillir des informations qualitatives, de manière exploratoire – contrairement au questionnaire qui impose des réponses prédéfinies. Alain Blanchet et Anne Gotman approuvent l'utilisation de cette méthode si le questionnement porte sur « *la connaissance d'un système pratique (les pratiques elles-mêmes et ce qui les relie : idéologie, symboles, etc.)* ». Selon eux, ces enquêtes « *nécessitent la production de discours modaux et référentiels, obtenue à partir d'entretiens centrés d'une part sur les conceptions des acteurs et d'autre part sur les descriptions des pratiques.* »⁵³. Le format de l'entretien semi-directif, et non directif, a aussi l'intérêt de ne pas contenir le discours de la personne écoutée dans un cadre de discussion fermé, à cause de questions prédéfinies. Il lui laisse la

⁴⁸BURGOS, Martine, EVANS, Christophe, BUCH, Esteban. *Sociabilité du livre. Trois études sur la sociabilité du livre*. Paris : BPI / Centre Georges Pompidou, 1996.

⁴⁹EVANS Christophe. *Les 11-18 ans et les bibliothèques*. Enquête DLL/Tosca et BS consultants,. Paris : BPI 2008.

⁵⁰ PASSERON Jean-claude ; CRUMBACH Michel *L'OEil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris, BPI/Centre Pompidou, 1985

⁵¹ PEDLER Emmanuel ; ZERBIB Olivier *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques. Usages d'Internet et des cédéroms*. Préface de Roger Establet. Paris : BPI/Centre Pompidou, 2001

⁵²ROSELLI, Mariangela. « Usagers et usages devant une offre de lecture publique libre : parcours d'acculturation et formes d'appropriation lettrées. » . Sociétés contemporaines, décembre 2006, n° 64

⁵³BLANCHET, Alain ; GOTMAN Anne. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Direction de François de Singly, Paris : Arman Colin, 2007

possibilité d'organiser et d'orienter son propos, tout en abordant toutes les thématiques souhaitées.

Élaboration du guide d'entretien

La deuxième étape de mon travail a été la rédaction d'un guide d'entretien. Suivant la méthodologie proposée par Claude Poissenot et Sophie Ranjard, j'ai construit mon guide d'entretien à travers les objectifs de recherche que je voulais atteindre et les thématiques à aborder pour les atteindre. Je n'indiquerai ici que les objectifs de l'enquête structurant le guide d'entretien, ce dernier étant inséré dans son intégralité en annexe du mémoire. Les six objectifs des entretiens étaient donc les suivants :

- connaître la relation des usagers avec les bibliothèques publiques ;
- connaître les pratiques culturelles des usagers ;
- connaître les goûts culturels des usagers ;
- connaître leurs usages de la bibliothèque ;
- connaître la représentation qu'ils ont de la bibliothèque.

Échantillon d'usagers

Afin que mon enquête soit adaptée à mon axe de recherche, j'ai dû définir la population que je souhaitais interroger. Il s'agissait d'interviewer des usagers « actifs » - dont la relation avec institution était assez forte, durable et autonome - utilisant la bibliothèque dans le cadre de leurs pratiques culturelles.

Partie à la rencontre des usagers, j'ai donc débuté mes rencontres par une série de questions me permettant de savoir s'ils appartenaient à la catégorie d'usagers que je recherchais. La première question s'intéressait à l'âge de la personne interrogée pour déterminer s'il s'agissait ou non d'un public scolaire. Je cherchais par là à éviter de rencontrer des usagers ayant une pratique prescriptive et non volontaire dans leur fréquentation de la bibliothèque.

Trois autres interrogations permettaient de déterminer si la personne interrogée appartenait bien à la catégorie des usagers réguliers des bibliothèques. Pour cela, elle devait fréquenter un établissement de lecture publique depuis plus de trois ans et y avoir recours de manière assidue, c'est-à-dire au moins une fois par mois. D'autre part, elle devait être inscrite à la bibliothèque et non simplement la fréquenter sans abonnement. L'inscription à la bibliothèque était aussi une garantie que les usagers l'utilisaient dans le cadre de leurs pratiques culturelles et qu'ils ne se rendaient pas en bibliothèque pour simplement utiliser le lieu pour d'autres activités. Lorsque les personnes interrogées correspondaient à ces premiers critères, nous pouvions entamer l'entretien.

J'ai effectué une trentaine d'entretiens pour cette enquête. La liste de l'ensemble des entretiens peut être retrouvée en annexe de ce document. Je présente, ici, uniquement quelques éléments statistiques.

Tableau 1. Age des usagers interrogés

20-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65ans	+ de 65 ans
3	3	4	8	7	5

Tableau 2. CSP des usagers interrogés

Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Retraités	Étudiants	Inactifs
6	6	4	9	2	3

Terrains et temps d'enquête

J'ai choisi de mener mon enquête sur plusieurs terrains d'observation. Le risque de choisir une seule bibliothèque était de rencontrer un public trop homogène du point de vue socio-économique et socio-culturel. Mon choix s'est donc porté sur quatre bibliothèques. Pour des raisons pratiques, j'ai choisi trois bibliothèques du réseau de lecture publique lyonnais. Afin de ne pas faire de mon étude une enquête uniquement « Lyonnaise-centrée », j'ai effectué une série d'entretiens dans une quatrième bibliothèque à Clermont-Ferrand.

- La bibliothèque Jaude de Clermont-Ferrand : C'est la bibliothèque centrale de l'agglomération de la communauté urbaine de Clermont-Ferrand. Elle se situe dans le cœur urbain de la ville. C'est un équipement fortement fréquenté aux dimensions sous-effectives et en phase de rénovation.

- La bibliothèque de Vaise : Elle est située dans le neuvième arrondissement de Lyon. C'est une bibliothèque d'assez grande dimension (2500 m² ouverts au public), sur quatre étages. Au-delà de ses collections généralistes, elle est spécialisée dans le théâtre et les arts du spectacle.

- La bibliothèque de la Croix-Rousse : Dans le quatrième arrondissement de Lyon, la bibliothèque de la Croix-Rousse est une bibliothèque de 1200 m² de plain-pied. C'est un établissement qui fait l'objet d'un attachement fort par les habitants du quartier.

- La bibliothèque du Bachut : Ouverte depuis quatre ans dans le huitième arrondissement de Lyon, cette bibliothèque correspond au modèle des nouvelles bibliothèques : spacieuse (2500 m² répartis sur cinq niveaux), lumineuse, accueillante et ludique.

Si chacune de ces quatre bibliothèques possède des particularités, elles ont des caractéristiques similaires, que je jugeais nécessaires pour réaliser mon étude. En premier lieu, ce sont toutes des bibliothèques ancrées dans un tissu urbain. Cet élément a de l'importance puisqu'il me semblait plus opportun d'étudier des individus en capacité de mener le même type de pratiques culturelles et, pour cela, ayant à leur disposition une riche offre culturelle. Les usagers des bibliothèques de milieu rural sont soumis à des contraintes qui les différencient des usagers urbains comme l'éloignement des institutions culturelles et le manque de choix dans les possibilités d'approvisionnement en biens culturels. D'autre part, ces bibliothèques sont de dimensions similaires. Ce ne sont pas des petites bibliothèques, des points de lecture. Elles ont des horaires d'ouverture assez étendus dans la semaine, permettant une fréquentation très régulière. Elles proposent aussi aux usagers des espaces pour séjourner, ce qui représente en soi une activité de loisir. Enfin, ces bibliothèques offrent des collections de documents riches. Toutes proposent des livres et des DVDs. La bibliothèque de la Croix-Rousse ne proposait pas de musique jusqu'à présent mais ouvrira dans l'année sa discothèque. Ces quatre bibliothèques ont toutes un programme d'action culturelle sur site riche et diversifié.

Au-delà de la diversité géographique, j'ai souhaité réaliser cette enquête sur plusieurs jours, à des horaires d'ouverture différents, en recherchant des temps de fréquentation de la bibliothèque me permettant de rencontrer le public le plus large. Ils s'agissait des créneaux horaires du mercredi, du vendredi après-midi et du samedi.

Déroulement des entretiens

Chaque entretien durait entre 20 et 40 minutes, en fonction de la disponibilité des usagers, qui acceptaient en général avec sympathie l'exercice. J'avais fait le choix d'enregistrer mes entretiens afin d'être plus à l'écoute de mes interlocuteurs, étant libérée de la prise de notes, et d'être plus réactive dans l'échange.

Je n'informais pas la personne de la nature de mes recherches en début d'entretien, ni de mon statut d'élève-conservateur. Une première phrase introductive les incitait à se présenter succinctement. Certains usagers se pliaient à la règle, m'indiquant seulement les informations de l'état civil (nom, âge, statut marital, adresse), d'autres utilisaient ce temps de parole pour décrire leur relation avec la bibliothèque. La suite des questions s'enchaînaient, de manière à ce que toutes les thématiques définies au préalable soient traitées, mais sans que ce traitement suive un ordre identique.

Les échanges ont souvent été très riches. Les personnes interrogées ont été amenées à évoquer de leur propre fait des thèmes non-préparés et la répétition de ces évocations crée une mise en écho qui a parfois conduit mon analyse sur des pistes que je ne comptais pas suivre au préalable.

1.2.2. Phases de traitement et d'analyse

J'ai retranscrit l'ensemble des entretiens menés, à l'exception de ceux qui s'étaient avérés infructueux car les personnes étaient restées silencieuses ou tenaient des propos trop éloignés de l'objet d'étude. Ma retranscription ne s'est pas portée sur des parties d'entretien mais sur leur globalité. J'ai été particulièrement attentive à ne pas reformuler les propos tenus. Le temps de réécoute et de retranscription est un travail de longue haleine mais il m'a permis de débiter la phase d'analyse des récits enregistrés. Ainsi, la première évidence qui m'est apparue a été de mener une analyse lexicale des données textuelles. En effet, le langage sert à représenter la réalité, la parole reflète la pensée. Il faut, toutefois, prendre de la distance par rapport à ce type d'analyse car il est parfois complexe de savoir si le vocabulaire employé n'est pas le fait d'une représentation collective sur le sujet plutôt que d'idées personnelles. Une deuxième étape d'analyse repose sur un traitement thématique des entretiens. J'ai établi une grille d'analyse distinguant les différents thèmes contenus dans mon guide d'entretien. J'ai, ensuite, reporté dans cette grille les propos tenus par chaque personne interrogée.

L'ensemble de ce travail d'analyse m'a conduit à regrouper les usagers en communautés, selon des idéaux-types. Rappelons les points saillants de l'analyse wéberienne par idéal-type. La construction d'idéaux-type est un processus d'amplification et d'idéalisation des traits fondamentaux -spécifiques et distinctifs

- d'un objet pour former un « *tableau de pensée homogène* »⁵⁴. L'idéal-type est toujours un « *tableau idéal, utopique* » qui permet de lire le réel en le rendant plus intelligible. Dans le cadre de mon enquête, les usagers sont répartis en fonction de leur logique d'usage. Toutefois, chacun d'entre eux, du fait de la pluralité de ses pratiques et de ses représentations, peut appartenir à plusieurs de ces catégories.

1.3. LES LIMITES DE L'ENQUÊTE

Les premières limites de mon enquête sont, évidemment, d'ordre pratique. Le temps imparti pour effectuer ce travail de recherche ne m'a pas permis de mener autant d'entretiens que je l'aurais aimé ou d'opérer d'autres modalités d'enquête qui auraient pu être intéressantes pour apporter des réponses à mes questionnements. L'étude par observation aurait pu susciter une autre lecture sur ce sujet. Le non-recours à des outils d'analyse approfondie (tel qu'un logiciel de traitement des données) ne m'a pas permis de produire des schémas explicatifs, qui auraient pu être d'une grande utilité pour illustrer les développements de mon analyse.

Une autre limite est constituée par les difficultés d'ordre méthodologique dans le cadre même des entretiens. Un temps d'adaptation a été nécessaire afin que je trouve un positionnement juste. Il s'agissait d'être ni trop impliquée dans l'entretien, ni trop en recul. Il s'agissait aussi d'accepter de laisser libre cours à la parole de l'interrogé tout en veillant à obtenir une réponse sur l'ensemble des thématiques du guide d'entretien.

Enfin, si je trouvais pertinent de mener une étude de nature sociologique dans le cadre de ce mémoire de recherche, de plus grandes connaissances dans ce domaine m'auraient été utiles. Le manque de temps est, à nouveau, un facteur explicatif des difficultés rencontrées puisque un temps de recul plus long m'aurait permis de confronter les résultats obtenus sur le terrain avec une plus grande diversité de grilles d'analyse théorique, issues des recherches en sociologie de la culture.

⁵⁴ WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Pion, 1965

PARTIE 2 - LE PROJET : UNE PLURALITÉ DE MOTIVATIONS

Les pratiques culturelles ne font pas partie des activités humaines contraintes. Elle ne s'imposent pas à l'individu comme les activités productives, dont l'accomplissement est nécessaire pour assurer ses besoins vitaux. La question se pose alors de comprendre les motivations qui animent les individus lorsqu'ils participent à ces activités culturelles. A quel projet répond, ainsi, l'usage de la bibliothèque, quand son recours ne répond pas à une finalité pratique (besoin scolaire, besoin professionnel,...) ? Lors de mon enquête, j'ai pu constater que l'utilisation de la bibliothèque correspondait à des attentes différentes selon les usagers mais qu'il était possible de déterminer des communautés d'usagers, à partir des motivations qui les conduisaient en bibliothèque. Un première catégorie d'usagers sont ceux qui sont guidés vers la bibliothèque par un besoin, une nécessité (2.1). Un deuxième catégorie d'usagers vit cette expérience comme une habitude, un rituel (2.2). Enfin, une troisième catégorie d'usagers la vit comme une distraction, un passe-temps (2.3).

2.1. UN BESOIN, UNE NÉCESSITÉ

2.1.1. La bibliothèque pour rassasier un appétit culturel

Une fréquentation élevée

La catégorie d'usagers qui ressent l'usage de la bibliothèque comme une nécessité comprend des usagers très assidus. Ils se rendent à la bibliothèque au moins une fois par semaine, comme 22% des inscrits d'après l'enquête DLL-CREDOC de 2005. Ils peuvent même venir plus régulièrement, voire quotidiennement. Ainsi, Michel, psychologue à la retraite, dit venir « *tous les jours où c'est ouvert* ». Son sentiment est donc que les horaires d'ouverture sont la seule limite à son usage de la bibliothèque. Yannis, cuisinier trentenaire, doit quant à lui adapter sa fréquentation par rapport à ses contraintes professionnelles « *J'y viens dès que j'ai le temps, dès que je ne suis pas au boulot.* » On peut penser que le discours de ces deux usagers souffre d'exagération mais il révèle l'importance qu'ils attribuent tous deux à leur fréquentation de la bibliothèque.

Cette fréquentation fluctue, toutefois, en fonction des rythmes de vie. Philippe, employé-technicien, peut venir plusieurs fois en une semaine (deux à trois fois) et, ensuite, ne pas avoir la possibilité de venir pendant 15 jours. Jocelyne, traductrice employée dans une entreprise américaine, travaille à présent et se rend au moins une fois par semaine à la bibliothèque mais lors d'une période antérieure d'inactivité, elle venait à la bibliothèque tous les jours.

La multifréquentation

Au-delà de l'intensité de leur fréquentation, ce groupe d'usagers entre dans la catégorie des multifréquentants. Ainsi ne fréquentent-ils pas seulement la bibliothèque dans laquelle j'ai fait leur rencontre mais ils se rendent aussi dans d'autres bibliothèques. Il s'agit, principalement, d'autres bibliothèques publiques. Parmi les usagers des bibliothèques lyonnaises, nombreux sont ceux qui se rendent à la bibliothèque de la Part-Dieu, bibliothèque centrale du réseau de lecture

publique. Plusieurs se déplacent aussi dans d'autres bibliothèques du réseau. Mais il peut, aussi, s'agir d'autres types d'établissements de documentation. Josiane, retraitée de l'éducation nationale, possède la carte de la bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. Michel se rend principalement à la bibliothèque du Bachut mais il se déplace souvent à la Part-Dieu, dans la bibliothèque du septième arrondissement et, parfois, il se rend dans la « *bibliothèque spécialisée du centre hospitalier du Vinatier* ».

Deux arguments pratiques sont souvent avancés pour motiver cette multifréquentation. Il s'agit, d'une part, de se déplacer pour trouver un document qui ne peut pas être trouvé ailleurs ou de se rendre dans un établissement où l'utilisateur sait qu'il trouvera des collections plus riches dans le domaine recherché. Il s'agit, d'autre part, de profiter des établissements qui se situent sur le parcours de la vie quotidienne. Les usagers fréquentent alors l'établissement le plus proche de leur lieu de travail et l'établissement proche de leur lieu de résidence. Karine, chargée d'études au CNRS indique, ainsi, se déplacer à la bibliothèque de la Croix-Rousse tous les samedis et en soirée durant la semaine puisqu'elle vit dans le quatrième arrondissement de Lyon mais elle se rend aussi dans la bibliothèque « *du septième puisqu'[elle] travaille dans le quartier* ». Josiane partage sa vie entre Clermont-Ferrand et Lyon. Elle fréquente les bibliothèques les plus proches de ces deux lieux de résidence : la bibliothèque de Jaude à Clermont-Ferrand et la bibliothèque de la Croix-Rousse à Lyon.

Toutefois, la fréquentation de plusieurs bibliothèques n'est pas toujours justifiée par des critères matériels. Elle s'effectue, parfois, au gré des envies des usagers et de leur attachement pour certains établissements. Sylvie, employée dans le secteur des transports de voyageurs, associe nécessité et plaisir dans ses vagabondages entre bibliothèques : « *Je fréquente beaucoup la bibliothèque de la Part-dieu puisque je travaille à la Part-dieu. Et puis, sinon, j'ai eu l'occasion d'aller dans le huitième parce qu'il y a des belles conférences là-bas et celle du deuxième, j'aime bien ; celle du troisième j'y vais occasionnellement le midi. De temps en temps, je vais à celle de la Croix-Rousse quand je suis dans le quartier.* »

La lecture, une pratique vitale

L'autre point commun que partage ce groupe d'usagers est de faire partie de la catégorie des très forts lecteurs. Selon les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, un fort lecteur est une personne qui lit plus de 20 livres par an. Nos usagers lisent un à plusieurs livres par semaine ! Plusieurs d'entre eux identifient, dans leur récit, la lecture comme une pratique vitale à leur bien-être. Samia, en situation d'inactivité, dit lire « *tous les jours, un peu au moins chaque soir.* » Pour elle, la lecture est « *[sa] passion, [elle] ne peut[t] pas rester sans lire une journée. Il faut qu'[elle] lise.* ». Jocelyne insiste sur le fait que la lecture représente pour elle, pendant des périodes de difficulté, une « *thérapie* ». Fabienne, comédienne, utilise dans ses propos la métaphore filée du besoin alimentaire pour parler de son rapport à la lecture. Dès le début de son entretien, elle affirme que « *les bouquins, c'est [sa] nourriture* » et que choisir un livre en bibliothèque, « *c'est comme faire le marché* ». Puis, plus loin dans notre échange, elle invente un néologisme « *je bouquivore* ». Enfin, en se rapportant à des expériences de lecture précises, elle dit avoir « *dévoré* » un livre, puis, parlant d'un autre, l'avoir « *avalé* ». Cette métaphore en reprise par Sarah, étudiante en lettres : « *Quand on est boulimique de la lecture, c'est super agréable [la bibliothèque]* » et par Josiane qui, un peu

contrariée par le fait que l'espace documentaire de la bibliothèque de Jaude soit fermée pour travaux, se dit « *sur sa faim* ».

2.1.2. Une pratique culturelle vécue comme travail identitaire

Il semble que l'importance donnée à l'usage de la bibliothèque par cette partie du public puisse s'expliquer par le fait qu'ils attribuent une portée identitaire à cette pratique. La pratique culturelle est vécue comme une manière de donner sens à leur être. C'est un mode d'épanouissement personnel qui permet de connaître et d'incarner son « moi profond ». Toutefois, il est nécessaire de distinguer ici deux sous-catégories d'usagers ; les usagers en confirmation de leur identité et les usagers en construction de leur identité.

La pratique culturelle comme confirmation de soi

La première sous-catégorie correspond à des individus qui ont inscrit leurs pratiques culturelles dans un rapport intime d'identification à eux-mêmes. Ce sentiment ponctue le discours qu'ils tiennent sur la place de la lecture dans leurs trajectoires personnelles. Au lieu de me donner une réponse temporelle à la question « Depuis quand aimez-vous lire ? », plusieurs répondent de façon hyperbolique « toujours ». La pratique de la lecture et la fréquentation de la bibliothèque sont des pratiques anciennes pour la majorité de ces usagers, qui datent de l'enfance. Ils se confient volontiers sur cette expérience de jeunesse, bien plus aisément que d'autres usagers qui, bien que se rendant en bibliothèque enfant, ont oublié cette époque ou ne souhaitent pas s'y référer. Au-delà des propos tenus, c'est la volonté de se mettre en scène comme des lectrices précoces qui est à noter dans la restitution de leurs souvenirs d'enfance effectuée par Fabienne et Stéphanie. Fabienne se remémore: « *Je bouquine depuis que j'ai cinq ou six ans. Ma grand-mère m'amenait à la bibliothèque municipale. Ça a commencé comme ça. Je prenais des albums puis la bibliothèque rose et la bibliothèque verte, etc...et après ça a augmenté de pire en pire. J'ai pu rentrer avec quinze à seize bouquins dans les mains.* » Stéphanie, aussi, raconte: « *Quand j'étais enfant, j'allais énormément à la bibliothèque. J'y allais souvent seule. J'habitais dans un village et la bibliothèque était très accessible. J'empruntai des bandes dessinées. Et j'aimais bien la culture en général alors je regardais tout ce qui était atlas, culture générale, les sciences. [...]C'est un lieu que j'affectionnais particulièrement. C'était une bibliothèque dans un château avec des grandes faces vitrées et c'était très agréable de se poser là avec un livre, avec les rayons du soleil qui entraient*».

Ces usagers ont pour trait commun d'appartenir à des catégories socioprofessionnelles proches : ils exercent des activités professionnelles artistiques ou intellectuelles. Josiane était professeure avant de prendre sa retraite. Jocelyne a fait des études de langue étrangère appliquée avant de se spécialiser dans la traduction. Sarah est étudiante en mathématiques-informatique et en lettres. Fabienne est comédienne et Stéphanie est artiste graphique. On peut présumer que leur goût pour la culture a inspiré leurs orientations professionnelles. Elle fait, en tout cas, partie de leur quotidien. Parfois, pour ces usagers, il est complexe de distinguer dans la fréquentation de la bibliothèque l'activité de loisir et le besoin professionnel. C'est le cas pour les deux artistes, Fabienne et Stéphanie. Toutes deux mentionnent les collections de la bibliothèque comme source et quête d'inspiration pour leur travail créatif.

La pratique culturelle, une construction de soi

La deuxième sous-catégorie correspond aux usagers qui ont recours à la bibliothèque dans une entreprise de construction d'eux-mêmes. Cette démarche s'apparente à de l'autodidaxie. Selon la définition de Christian Verrier, l'autodidaxie signifie « *un auto-apprentissage volontaire – quel que soit le niveau scolaire antérieur de l'apprenant – s'effectuant hors de tout cadre hétéroformatif organisé, en ayant éventuellement recours à une personne-ressource* »⁵⁵. Hélène Bézille⁵⁶, pour qui l'autodidaxie est un style d'apprentissage qui engage totalement l'individu, distingue plusieurs formes d'autodidaxie : une forme créatrice, une forme initiatrice et une forme régulatrice. L'autodidaxie pratiquée par les usagers interrogés durant mon enquête s'apparente à une autodidaxie initiatrice et à une autodidaxie régulatrice⁵⁷. Il s'agit d'une part, de mener une transformation identitaire, de conduire une quête vers l'accomplissement personnel et, d'autre part, de réduire un handicap scolaire ou culturel, en comblant des manques de connaissances ou en les actualisant. Exposons trois trajectoires d'usagers autodidactes qui révèlent la diversité de leurs trajectoires biographiques mais aussi la similitude des motivations qui les ont conduits vers les bibliothèques.

En début d'entretien, Philippe ne souhaite pas me dire quelle est sa profession car il juge cette information « *sans intérêt* ». Par la suite, il me dit « *travailler dans un grand groupe* » et être « *de niveau employé technicien* ». Petit à petit, au fil du discours, il retrace le parcours qui l'a mené aux bibliothèques. Il décrit l'absence d'un environnement culturel durant son enfance : « *J'ai pas été élevé dans les livres.* » « *Chez mes parents, il n'y avait pas de livres* » ainsi qu'une scolarité courte et non désirée : « *J'ai pas une très grande scolarité* », « *Je n'ai pas fait d'études supérieures* », « *J'ai fait un BEP. Les études ne m'intéressaient pas. Je ne faisais pas des études qui m'intéressaient* ». Durant cette période de formation, Philippe n'était pas lecteur et ne fréquentait pas les bibliothèques : « *Quand j'étais au collège, on avait quelques livres à lire. Je ne sais pas s'il y avait une bibliothèque* », « *je n'ai pas connu les bibliothèques universitaires* ». Puis, Philippe a rencontré sa femme qui était lectrice et fréquentait les bibliothèques : « *Mon épouse lit beaucoup. Elle m'a, d'une certaine manière, amené au livre. Je suis usager de la bibliothèque depuis peu. Elle, elle, va à la bibliothèque de Vénissieux. Elle balade les livres. Il y a beaucoup de livres à la maison qui circulent.* » Cependant, cela n'a pas incité Philippe à lire durant une partie de sa vie active. Il n'a pas vécu une vie culturelle sous influence conjugale⁵⁸ : « *Jeune adulte, je ne lisais pas de livres* ». Un moment de rupture s'est produit, il y a dix ans « *Avant, j'achetais l'Equipe pendant de nombreuses années. Il y a 10 ans, j'ai arrêté d'acheter l'Equipe et j'ai commencé à lire autre chose* ». La bibliothèque, Philippe la fréquente depuis cinq ans. Avant ça, il accompagnait parfois sa femme mais il explique « *Avant, je savais entrer dans la bibliothèque mais je ne savais pas quoi faire dedans. Il y avait trop de livres. J'étais désemparé.* ». Aujourd'hui, sa démarche est réfléchie : « *Je suis venu ici pour l'enrichissement que les livres peuvent apporter. C'est pour ça que je ne viens pas*

⁵⁵VERRIER Christian, *Autodidactes et autodidaxie, l'infini des possibles*, Paris, Anthropos, 1999

⁵⁶ BEZILLE Hélène, *L'autodidacte, entre pratiques et représentations sociales*. Paris, L'harmattan. 2003

⁵⁷ L'autodidaxie « créatrice » est une exploration de champs du savoir dans le but de réaliser une œuvre nouvelle, un projet innovant. Cette démarche ne sera légitimé ses résultats quand ceux-ci donnent lieu à l'invention souhaitée.

⁵⁸Cf. LAHIRE, Bernard, *La Culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : Éditions La Découverte, 2004

chercher quelque chose, je viens chercher un ensemble de connaissances. J'aime le contact avec les livres et apprendre sur n'importe quel sujet. C'est une manière d'évoluer personnellement. »

Yannis, lui, n'a pas commencé la lecture tardivement. Au contraire, c'est une passion de jeunesse, née au sein de la cellule familiale, grâce à l'accès qu'il avait à la bibliothèque de sa sœur aînée. Son récit est empreint d'un sentiment de fierté d'avoir découvert jeune des livres qui s'adressaient à un public plus âgé : « *C'était pas une bibliothèque pour moi* ». Le goût précoce pour la lecture ne s'est, cependant, pas accompagné d'un usage de la bibliothèque : « *Quand j'étais enfant, on était trop loin de la bibliothèque, à trois ou quatre kilomètres. Je ne pouvais pas y aller. Moi, en plus, j'ai grandi avec des bibliothèques de quartier où il y avait des très vieux livres, des livres pas intéressants.* ». Selon ses dires, lorsqu'il était adolescent, Yannis aspirait à une activité professionnelle en lien avec sa passion pour la culture : « *Je voulais être archiviste, je voulais aller à l'université de Lakanal* » mais cette vocation a été contrariée « *J'avais les notes pour y aller, mais j'avais pas l'argent* » et il a suivi la même orientation professionnelle que le reste de sa famille : « *J'ai un bac pro en hôtel-restauration mais ce n'est pas ce que je voulais faire à la base.* » Il est aujourd'hui cuisinier. Toutefois, il continue de mener un projet d'autoformation littéraire « nocturne » selon la terminologie de Gaston Pineau⁵⁹ puisqu'il consacre ses nuits mais aussi tous les temps vides de la journée - qu'il passe en bibliothèque- à cette activité, afin, selon ses termes « *d'alimenter [son] monde* ».

Sylvie, enfin, « *ne fréquentait pas les bibliothèques publiques quand [elle] jétai[t] enfant ou jeune* » mais elle aimait lire. Elle a obtenu un baccalauréat littéraire puis est entrée dans la vie active. Elle a, toutefois, débuté un projet de formation continue en parallèle de son activité professionnelle. « *Le soir après le travail, j'ai continué mes études et j'ai fait un BTS Assistante de direction et j'ai prolongé jusqu'à la licence de ressources humaines par les cours du soir avec le Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) et j'ai fait quelques modules en psychologie du travail. Puis, j'ai arrêté car c'était trop prenant.* » Aujourd'hui, elle continue de s'auto-former en participant aux activités proposées par l'université populaire de Lyon et par l'université pour tous mais aussi en se rendant en bibliothèque.

2.2. UNE HABITUDE, UN RITUEL

2.2.1. La bibliothèque, un service culturel de proximité

La familiarité

Une seconde catégorie d'usagers inscrit sa relation avec la bibliothèque dans un rapport de fidélité, de familiarité. Lorsque je demande à Catherine, assistante maternelle, de se présenter en tout début d'entretien, elle entame la conversion de la manière suivante : « *Je suis une fidèle usagère de la bibliothèque. Ça fait partie de mes habitudes de vie* ». Ces usagers indiquent tous être inscrits en bibliothèque depuis de nombreuses années. Plusieurs s'attachent à préciser la relation qu'ils entretiennent avec l'établissement dans lequel je les ai rencontrés. Hervé, fonctionnaire, m'indique fréquenter la bibliothèque du Bachut à Lyon depuis qu'il est installé dans le quartier et il précise « *Ça fait dix ans* ». Marie, mère au foyer,

⁵⁹PINEAU Gaston, *Produire sa vie, autoformation et autobiographie*, Montréal : Éd. St. Martin, 1983

fréquente cette même bibliothèque « *depuis les années 1980* ». La bibliothèque du Bachut est une construction relativement récente : elle a ouvert en 2008. Hervé comme Marie me signalent que la bibliothèque se trouvait précédemment à une autre adresse : « *Avant, c'était la bibliothèque, rue Saint Maurice.* » Hervé compare les deux structures et se plaint du changement. Il préférerait la « *petite bibliothèque* » car « *c'était plus intimiste.* » Au-delà du lieu, ces usagers mentionnent la relation personnelle qu'ils entretiennent avec le personnel de la bibliothèque. Pour certifier de la véracité de leur propos, ils citent des prénoms des agents de l'établissement et donnent des éléments pour les identifier : services, années d'expérience ou champs d'expertise.

La proximité

La proximité est un élément mentionné de manière récurrente par ces usagers. Ils disent se rendre dans une bibliothèque précise parce qu'elle se situe de leur quartier de résidence. Contrairement à la première catégorie d'usagers, ce ne sont pas des multifréquentants. Toujours par comparaison avec la première catégorie d'usagers, on peut constater que la plupart de ces usagers se rendent de façon moins régulière à la bibliothèque. Ils font le déplacement une à deux fois par mois. Le caractère ritualisé de leur démarche peut être apprécié dans le fait que plusieurs d'entre eux font le choix de se rendre à la bibliothèque, toutes les trois semaines pour « renouveler » leur livres, comme s'ils avaient intégré dans leur mode d'organisation personnel le délai maximal d'emprunt des documents.

L'habitude au cœur des pratiques culturelles

Si l'usage de la bibliothèque s'inscrit bien dans les habitudes de vie de ces usagers, le reste de leurs pratiques culturelles semblent s'effectuer aussi de manière coutumière. Ces usagers n'effectuent pas de nombreuses sorties culturelles mais ils mentionnent des établissements culturels précis qu'ils fréquentent régulièrement. Ainsi, plusieurs usagers interrogés à la bibliothèque du Bachut expliquent ne pas aller au théâtre mais ils fréquentent assidûment la Maison de la Danse, établissement qui se trouve à quelques centaines de mètres de la bibliothèque, au cœur du huitième arrondissement. C'est le cas de Monique, gardienne d'immeuble : « *Ça fait des années que j'y suis abonnée. C'est dans le quartier. C'est ce qu'on connaît le plus et c'est près de chez nous* » De la même manière, Maurice, technicien à la retraite, usager de la bibliothèque de la Croix-Rousse, a assisté à plusieurs événements de la villa Gillet. Il ne mentionne pas la programmation de cette institution culturelle pour en justifier la fréquentation mais m'informe que « *c'est juste à côté de chez [lui] donc [il] va y faire un tour.* »

2.2.2. Une pratique culturelle fondée sur le relationnel et la transmission

Une consommation modérée de l'offre culturelle

En général, cette catégorie de public accorde une place centrale à la bibliothèque dans leurs habitudes mais pour des intentions qui paraissent relèver moins de l'intérêt culturel que de la sociabilité. Le rapport que ces usagers entretiennent avec la lecture le confirme. Ces usagers sont des lecteurs mais ils lisent moins régulièrement que les usagers de la première catégorie. Ils lisent entre

un et deux livres par mois. D'ailleurs, ils ne s'identifient pas eux-mêmes comme des grands lecteurs. Marie dit ne pas lire beaucoup. Hervé, quant à lui, constate une diminution dans son intérêt pour la lecture : « *Je lis de manière irrégulière, selon les moments. J'ai beaucoup lu et je lis moins maintenant.* ». Aussi, s'ils empruntent régulièrement des livres, ils confessent ne pas forcément les lire. De la même manière, ils peuvent se rendre en bibliothèque et n'en repartir avec rien.

Ils ne reportent pas non plus leur intérêt sur les autres biens culturels proposés par la bibliothèque. Ils n'ont pas tous des abonnements comprenant l'emprunt de la musique et des films ou pas de manière régulière. C'est le cas d'Anne, éducatrice spécialisée, qui me signale ne pas « *toujours prendre la carte avec les DVDs et la musique.* » car, dit-elle, elle « *n'avait pas toujours le temps de regarder les DVDs.* ».

Marie fait à peu près le même constat : « *J'ai eu emprunté d'autres choses : les CDs et les DVDs mais maintenant j'ai l'abonnement de base. Je me suis aperçue que quand je prenais des DVDs, je ne les regardais pas.* »

Une pratique de transmission culturelle

Toutefois, si la consommation effective des biens culturels proposés par la bibliothèque n'est pas considérée comme indispensable par ces usagers, la fréquentation de la bibliothèque est une pratique culturelle qui est jugée assez importante pour être transmise aux enfants. En effet, les usagers mentionnent avoir fréquenté ou fréquenter la bibliothèque avec leurs enfants ou petits enfants. On ressent derrière cette démarche familiale une prescription inconsciente, la volonté de faire prendre de bonnes habitudes aux enfants. Catherine se rappelle ses déplacements familiaux à la bibliothèque : « *Quand j'ai eu mes enfants, il étaient aussi inscrits à la bibliothèque jeunesse. On prenait les livres très très régulièrement* ». On peut percevoir dans le déplacement familial à la bibliothèque un *habitus* culturel dans lequel s'inscrit la volonté de constitution et de transmission d'un capital culturel. La transmission culturelle à l'enfant devient même parfois la finalité première de la pratique culturelle. Anne a, ainsi, fait le choix d'orienter l'ensemble de ses pratiques culturelles au regard de ce qu'elles apportent à son fils. Pour des raisons d'arbitrage budgétaire, le peu d'activités culturelles auxquelles elle participe sont organisées pour lui : cinéma, concert, achat de livres. De même, à la bibliothèque, les arbitrages sont effectués en faveur de ce dernier. Comme ils partagent un abonnement familial, elle fait le choix d'emprunter plus de documents pour lui que pour elle et son conjoint. Ils ont aussi participé à des activités proposées par la bibliothèque mais il s'agissait principalement d'ateliers pour le jeune public.

Pour certains usagers, les actes de transmission culturelle dépassent même le cadre familial. Catherine, assistante maternelle, se rend dans la bibliothèque d'un centre social avec ses élèves. Elle utilise beaucoup les livres dans son travail : « *On raconte des histoires puis on échange* ». Marie, mère au foyer, s'est quant à elle engagée auprès de l'école de ses enfants comme bibliothécaire bénévole. Guy participe à une association culturelle qui a pour but de faire connaître le patrimoine culturel de la région.

2.3. UNE DISTRACTION, UN PASSE-TEMPS

2.3.1. La bibliothèque, un loisir parmi d'autres

Faible fréquentation et fréquentation récente

Un critère qui rassemble la troisième catégorie d'utilisateurs est leur rapport distant avec la bibliothèque. La distance envers cette pratique se manifeste, tout d'abord, par leur faible fréquentation des établissements de lecture publique. Ce sont, en effet, des utilisateurs occasionnels. Ils viennent, en moyenne, une fois par mois.

Ce ne sont pas non plus des utilisateurs de longue date. Il est intéressant de constater que, chez plusieurs jeunes utilisateurs, une trajectoire semblable se dessine : une fréquentation assidue de la bibliothèque pendant leur enfance puis une période de non-fréquentation et enfin un retour vers la bibliothèque, justifié de différentes manières. Tom, jeune chargé de communication dans une société privée, explique : « *Ado, j'allais beaucoup à la bibliothèque de ma ville d'origine. Puis, il y a quelques années où je n'y suis pas allé, pendant mes études et le début de la vie active. On avait déménagé et on n'avait pas d'habitude, on ne connaissait pas. J'ai repris quand on est arrivé dans le neuvième arrondissement.* » Emilie, architecte d'intérieur, fait un récit assez similaire : « *J'utilisais le bibliobus avec l'école. On nous entraîne à choisir des livres et c'est devenu une habitude. Pendant mes cinq ans d'études, j'ai décroché parce que j'achetais les livres. Du coup, je n'allais plus du tout en bibliothèque. C'est à la fin de mes études que j'ai vu la pile de livres que j'avais et je me suis dit que je ne vais plus stocker. Je suis donc retournée en bibliothèque* » ; tout comme Damien, éducateur spécialisé : « *Petit, j'y étais tout le temps avec mes parents. Après, j'ai tout arrêté pendant quinze ans. Et, là, quand j'ai emménagé à côté, et qu'il y avait ça... comme j'habite à côté et que c'est pas cher et que c'est quand même super bien, je me suis inscrit.* »

D'autres utilisateurs n'ont pas fréquenté les bibliothèques durant une grande partie de leur vie et s'y sont inscrits tardivement. Martine et Muriel ont, toutes deux, débuté leur fréquentation de la bibliothèque lorsqu'elles ont pris leur retraite. Pour Martine, cette inexpérience de la bibliothèque s'explique par le manque de connaissance qu'elle avait sur ces institutions : « *Je ne fréquentais pas les bibliothèques dans ma jeunesse et dans ma vie professionnelle. Je ne me souviens pas qu'on m'ait proposé de venir me fournir dans une bibliothèque.* ». Pour Muriel, ex-informaticienne, ce sont des contraintes extérieures qui l'ont empêchée de s'y rendre. Durant son enfance, « *[elle] n'allai[t] pas à la bibliothèque parce qu'il n'y en avait pas dans [son] village.* » Puis, dans ses années d'activité, les contraintes de délais de prêt et les horaires de la bibliothèque représentaient les principaux freins à sa fréquentation.

La proximité géographique, un critère primordial

Comme la deuxième catégorie d'utilisateurs, la relation avec la bibliothèque est envisagée à travers le critère de la proximité géographique. Muriel dit se rendre à la bibliothèque du Bachut car « *c'est à côté de chez [elle]* ». Toutefois, contrairement à eux, cette proximité géographique n'est pas productrice d'un lieu de familiarité, la proximité est davantage perçue comme une solution de facilité. Selon Damien, sa fréquentation de la bibliothèque « *vient de la proximité* » car il « *habite à deux cent mètres* ». Il revient plus tard sur ce critère pour analyser la

non-fréquentation de la bibliothèque par son groupe d'amis : « *Le problème c'est la distance...* »

Une forte consommation culturelle

Si l'usage de la bibliothèque n'est pas primordial pour cette troisième catégorie d'utilisateurs, ils expriment tous un grand intérêt vis-à-vis de plusieurs pratiques culturelles et semblent consacrer du temps à ces activités. Ils se disent grands consommateurs de films et de musique. Ils affirment fréquenter très souvent le cinéma. Ils effectuent aussi d'autres sorties culturelles. Émilie est abonnée au théâtre des Célestins, Martine à l'Opéra de Lyon. Beaucoup mentionnent des activités de loisir proche de la sphère culturelle : Véronique réalise des puzzles représentant de tableaux célèbres, Muriel participe à des ateliers de lecture de contes. Par contre, contrairement aux deux catégories précédentes d'utilisateurs, ce ne sont pas tous des lecteurs. Certains disent aimer lire mais lisent relativement peu. D'autres ne lisent pas du tout.

2.3.2. Une pratique culturelle associée à la détente et au divertissement

Le goût pour la culture médiatique

Une autre caractéristique importante de ces utilisateurs est de ne pas venir en bibliothèque principalement pour les livres. Même ceux qui sont des lecteurs utilisent d'autres modes d'approvisionnement. C'est le cas de Martine, Tom et Damien. Martine ne vient à la bibliothèque de la Croix-Rousse que pour emprunter des films. Pourtant, elle me dit aimer beaucoup lire. Je lui demande, donc, ses raisons pour ne pas emprunter de livres. Elle me répond : « *Les livres, je préfère les acheter, les entasser. Les livres, ici, ne sont pas toujours très propres. Je vais beaucoup à la librairie, j'ai boycotté la Fnac, je vais à Passages [librairie lyonnaise]* ». Damien, qui lui aussi utilise la bibliothèque qu'il fréquente -la bibliothèque de Vaise principalement comme « *une vidéothèque* », selon son expression, avance les mêmes arguments : « *Pour les livres que je lis, j'aime bien aller chez le bouquiniste et dans des librairies. Et puis, l'objet livre, j'aime bien l'avoir chez moi* ». Tom, lui, emprunte des films et de la musique. Sa relation avec les livres est exprimée par défaut : « *Je prends pas mal de choses à la fois sauf des bouquins car je n'ai pas le temps de lire* ».

L'effet médiatique, selon l'expression de Martine Poulain⁶⁰, est donc à l'origine de l'intérêt de ces utilisateurs pour la médiatique. Damien est ravi « *d'avoir accès à tous ces médias* ». Il trouve cela « *génial* ». Tom montre bien aussi que sa fréquentation n'est pas motivée par les livres, en requalifiant à plusieurs reprises les bibliothèques qu'il a fréquentées de « *médiatiques* ». Cette reformulation corrective prouve qu'il opère une distinction entre les institutions proposant ou non des médias audiovisuels pour ne s'intéresser qu'à la deuxième catégorie.

Une distraction sans contrainte

Plus fondamentalement, au-delà de la diversité des supports proposés, l'attente principale de cette catégorie d'utilisateurs correspond aux attentes de toute

⁶⁰POULAIN Martine, « L'effet médiatique : quelle culture pour quels publics ? » dans SEIBEL Brigitte (dir.) *Lire, faire lire*, Paris : Le Monde Editions, 1995

activité de loisir. C'est une occupation agréable durant les temps de repos. Le vocabulaire du temps est utilisé par les usagers pour identifier leur relation à la culture et à la bibliothèque. Lorsque Emilie parle de ses lectures, elle dit acheter « *des romans de gare, pour occuper le temps.* » et la bibliothèque est, pour elle, un « *passe-temps* ». La relation avec la bibliothèque s'établit aussi en se libérant de toutes contraintes de temps. Ce que les usagers aiment faire à la bibliothèque, c'est « *flâner* » ou « *errer* ».

La relation avec la bibliothèque est donc une distraction. Emilie compare deux expériences personnelles de la bibliothèque : durant ses études secondaires, elle faisait une utilisation studieuse de la bibliothèque : « *J'y venais pour consulter, dans des exposés où on avait besoin d'une grosse masse d'informations et c'était bien de se plonger dans un rayon.* ». Aujourd'hui, sa fréquentation est libérée de ce caractère utilitaire : « *Maintenant, c'est plus pour le loisir, pour regarder un peu tout...* ». Martine, elle aussi, ressent le besoin d'indiquer le caractère non-contraignant de son acte d'emprunt en bibliothèque: « *Je n'ai jamais de choses impératives à trouver* ».

La découverte avant tout

Libéré de toute contrainte, l'usage de la bibliothèque devient un loisir culturel, orienté vers la découverte. Nadia, étudiante en pharmacie à Clermont-Ferrand, insiste sur l'importance de la notion de découverte dans son rapport à la culture : « *Mes amis me font découvrir plein de choses.* » « *J'aime bien découvrir* ». Cette logique d'action, Nadia la justifie par le fait qu'elle n'a « *pas de goûts fixés* » et parce qu'elle juge important une disposition d'esprit d'ouverture à la nouveauté : « *Quand mes amis me disent, on va aller voir ça au cinéma, je ne suis pas très motivée mais il faut rester ouvert et puis en fin de compte ça me plaît.* » « *Il ne faut pas rester fermé. Je trouve qu'il ne faut pas venir à la bibliothèque avec une idée arrêtée.* » « *Je pense qu'il faudrait que je teste surtout, là je m'en fais une idée et quand on vient avec une idée, pourtant je ne suis pas fermée.* ». Muriel considère aussi que « *ce côté de découverte est essentiel.* » Les goûts culturels ne peuvent se construire, pour elle, que par cette méthode expérimentale : « *Une bibliothèque, ça permet d'essayer plein de choses.* », « *J'ai essayé d'autres supports.* », « *Ça me permet d'essayer, de dire ça ne me convient pas ou ça me plaît bien et ensuite parfois j'en achète parfois ensuite.* »

D'après les résultats de l'enquête, on peut affirmer que les raisons de se rendre en bibliothèque publique sont multiples. Cette pratique culturelle répond à des souhaits divers. Toutefois, plusieurs facteurs semblent déterminants pour expliquer les motivations des usagers. Il s'agit, en particulier, du sens que les usagers veulent donner aux pratiques culturelles qu'ils effectuent. Pour certains, il s'agit avant tout d'un processus identitaire. Pour d'autres, c'est surtout un acte de sociabilité. Enfin, pour d'autres, c'est un pur loisir.

PARTIE 3 – L'UTILISATION: UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES

Au-delà des motivations qui incitent les individus à se rendre en bibliothèque, les comportements conscients et inconscients qu'ils mettent en œuvre au sein de la bibliothèque sont aussi producteurs de sens. L'étude de ces « manières de faire » s'inscrit dans la lignée des travaux de Michel de Certeau. Ce dernier explique que les pratiques quotidiennes comme les pratiques culturelles sont « *des actions* » qui ont leur formalité et leur inventivité propres et qui organisent en sourdine le travail fourmilier de la consommation. » Il ajoute que « *le consommateur ne saurait être identifié ou qualifié d'après les produits qu'il assimile : entre lui (qui s'en sert) et ces produits (indices de l'ordre qui lui est imposé), il y a un écart plus ou moins grand de l'usage qu'il en fait.* »⁶¹. Nous verrons, dans cette partie, trois manières d'utiliser la bibliothèque : une première modalité d'usage consiste à utiliser la bibliothèque en conformité avec la construction de l'offre de biens et des services. (3.1). Une seconde modalité d'usage implique davantage l'individu qui s'impose une attitude ascétique (3.2). Enfin, une dernière catégorie du public use de la bibliothèque selon un comportement de type consumériste (3.3).

3.1. DES UTILISATIONS CLASSIQUES ET LÉGITIMES

3.1.1. La maîtrise de codes bibliothéconomiques

Une connaissance des outils

La bibliothèque est constituée d'un ensemble de règles d'organisation de l'espace et des collections. Comme l'ont constaté de nombreuses enquêtes⁶², les usagers ne comprennent pas tous le mode d'organisation et de fonctionnement de la bibliothèque. *A fortiori*, ils ne recourent pas tous aux outils mis à leur disposition par les professionnels. Certains, toutefois, maîtrisent parfaitement ces codes et retirent, de ce fait, un maximum de bénéfices de cette connaissance du système. Ils utilisent le catalogue informatisé pour mener à bien leurs recherches documentaires, soit à partir de l'accès distant à ce service (Fabienne témoigne : « *Je regarde beaucoup sur le site internet de la bibliothèque* ») soit sur place (Marie indique : « *Quand j'arrive, je regarde sur l'ordinateur* »). Ils se servent du système de réservation des documents. Ils se déplacent aussi au sein du réseau de lecture publique pour aller chercher les documents qu'ils souhaitent emprunter, grâce à la carte documentaire. De plus, plusieurs usagers mentionnent le service de « retour universel » qui permet de rendre dans un établissement du réseau, un document emprunté dans un autre.

Une maîtrise du système valorisée

Lorsqu'ils témoignent de l'appropriation de ces différents services, on ressent chez ces usagers une certaine fierté comme s'ils avaient la sensation

⁶¹DE CERTEAU Michel. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990

⁶² Par exemple, des enquêtes assez anciennes mais toujours d'actualité : Joelle Le Marec *Dialogue ou labyrinthe : la consultation des catalogues informatisés par les usagers*, Op. Cit; DUJOL Anne, *Le Clair et l'obscur : usages de la classification à la Bibliothèque publique d'information*, Op.Cit.

d'entretenir une relation de connivence avec l'univers des bibliothèques. Ils ont l'impression de faire partie des « amis de la bibliothèque », des « *happy few* » qui ont réussi à décoder le système et qui, de ce fait, bénéficient de meilleurs services que les autres. Dans cette tentative de se distinguer des autres, plusieurs usagers mentionnent des règles d'organisation des bibliothèques très spécifiques. Hervé fait référence aux fonds patrimoniaux de la Part-Dieu. Il les trouve très riches. Il précise que les documents de ces fonds sont « *consultables seulement sur place* ». Quant à Josiane, elle exprime du mécontentement face au mode de classement des romans à la bibliothèque de Jaude de Clermont-Ferrand. Selon elle, il aurait été plus acceptable que ce classement respecte « *la cotation Dewey* ». Ces digressions volontaires sur le fonctionnement des bibliothèques conduisent, cependant, certains à s'avancer un peu trop et à effectuer des confusions. Guy, par exemple, déclare apprécier le fait de pouvoir faire venir des documents d'autres arrondissements de l'agglomération lyonnaise dans sa bibliothèque. Or, ce service n'est pas proposé dans le réseau de lecture publique lyonnais. De la même manière, lorsque Josiane définit ce qu'est, pour elle, la classification Dewey, elle décrit, en réalité, un autre type de classement : le classement par genre.

La confiance dans le rôle de médiation de la bibliothèque

De la même façon que les autres services de la bibliothèque, ces usagers connaissent les dispositifs de médiation mis en place par les professionnels. Ils mentionnent les tables de présentation qu'ils disent regarder régulièrement, comme les « coups de cœur » des bibliothécaires qu'ils consultent. Ces usagers procèdent aussi à une démarche qui les différencie des autres usagers : ils effectuent des suggestions d'achat auprès des professionnels, soit à travers un cahier de suggestions, soit directement auprès des bibliothécaires. Cette opération peut avoir pour finalité une valorisation personnelle, comme l'explique Olivier Chourrot : « *Individu rationnel, le lecteur sait que la formulation d'une proposition d'achat n'est pas le plus sûr moyen de se procurer un document. [...] Laisser une trace, donner un avis, influencer sur le contenu intellectuel d'une collection sont autant de moyens de s'approprier la bibliothèque* ». ⁶³ Concernant le conseil direct, les usagers se partagent entre ceux qui y ont recours et ceux qui souhaitent conserver leur autonomie. Les premiers recherchent des conseils précis auprès des professionnels. Cet acte peut, une fois encore, être une manière d'être reconnu dans son statut de « connaisseur ». Les seconds disent ne pas avoir besoin de l'assistance de ces derniers car ils considèrent cela inutile, ayant une connaissance suffisante de leur goût et de la manière de les satisfaire. Cette fois-ci, c'est peut-être la crainte d'être discrédités dans leur statut de « connaisseurs » qui les conduit à ce type de comportement.

3.1.2. Une pratique de connaisseurs

Si ces usagers maîtrisent bien les codes d'organisation de la bibliothèque, c'est qu'au-delà de l'ancienneté de la relation qu'ils entretiennent avec elle, ils ont des affinités avec l'environnement dans lequel ils agissent. C'est, en définitive, un public cultivé, lettré.

La connaissance des codes de la culture légitime

⁶³Chourrot, Olivier, « Messages de lecteurs », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 4

Le public lettré des bibliothèques est composé d'usagers qui maîtrisent les codes culturels de la culture légitime. Lors des entretiens, ce sont eux qui consacrent une grande partie de la conversation à des digressions sur leurs lectures du moment, leurs préférences, leurs références,... Ils font tous mention de l'intérêt qu'ils portent aux genres littéraires de la lecture cultivée⁶⁴ : littérature classique, littérature étrangère, essais savants, livres d'histoire, livres d'art. Les emprunts qu'ils effectuent en bibliothèque correspondent à leurs centres d'intérêt. Sarah, par exemple, s'intéresse aux courants littéraires du début du XX^e siècle et, en particulier au surréalisme. Lors de notre rencontre, elle emprunte un film documentaire de André S. Labarthe qui s'intitule *Artaud Cité : Atrocité*. Elle a aussi pris en rayon les œuvres complètes du poète allemand du début du XIX^e siècle Friedrich Hölderlin. Elle justifie ce dernier choix par l'édition dans laquelle la bibliothèque a ce titre. C'est une édition La Pléiade et Sarah a goût à lire dans cette édition car selon elle c'est une « belle édition ».

La confiance dans les instances critiques

Les usagers lettrés sont influencés dans leur choix de lecture par des instances critiques. Il s'agit des critiques littéraires dans la presse généraliste ou spécialisée, mais aussi dans des émissions radiographiques (les émissions de France Inter et de France culture notamment) ou télévisuelles (une mention régulière est faite de l'émission de France cinq « La grande librairie »). Jocelyne a recours à toute cette médiation pour orienter ses lectures : « *Je lis des critiques ou j'entends une émission à la radio et je me dis que j'aimerais découvrir.* » Elle se renseigne aussi lors d'événements culturels dédiés au livre : « *J'assiste tous les ans à la fête du livre à Bron, je vais à Quai du Polar, j'assiste aux Assises Internationales du Roman. Tous les salons et les événements autour du livre donnent des idées de lecture* ». Il est intéressant de noter que si ces usagers apportent du crédit aux orientations proposées par ces regards professionnels, ils ne conservent pas moins un esprit critique vis-à-vis de ces sources. Maurice et sa femme sont abonnés à la version numérique de Téléràma, ils consultent régulièrement ce magazine littéraire. Toutefois, Maurice note que « *Téléràma et moi, on n'a pas les mêmes goûts.* » L'autre pratique récurrente chez le public lettré est l'utilisation de « la petite liste ». Plusieurs usagers possèdent un carnet dans lequel ils notent les références des livres qu'ils souhaitent emprunter. L'acte d'emprunt est donc un acte prémédité. Il est important de noter que cette démarche est marquée par un certain conformisme. Marie en est tout à fait consciente ; elle s'amuse du fait que ce comportement identique chez les usagers de la bibliothèque mène à une similarité d'envies : « *J'écoute la radio. Je regarde la télé : la Grande Librairie. Et je note des auteurs mais ce sont les auteurs qui intéressent les autres et donc, je regarde sur l'ordinateur et ils n'y sont pas. On a tous les mêmes références.* »

En bibliothèque, le choix des usagers lettrés se portent donc sur :

1. Leurs thèmes de prédilection : On ne peut pas dire que ces usagers vont de découverte en découverte au sein de la bibliothèque mais ils fonctionnent plutôt de reconnaissance en reconnaissance. La construction intellectuelle des collections leur est familière et ils s'égareront très rarement hors de leur domaines de référence. Danièle, ainsi, a emprunté un recueil de nouvelles de Philip Delerm, le jour de notre entretien, parce qu'elle « aime beaucoup » cet auteur. Elle exprime de l'inquiétude à l'idée d'aller à la rencontre d'un nouvel auteur : « *J'ai du mal d'aller*

⁶⁴ Utilisation de la grille d'analyse de genres littéraires produite par Patrick Parmentier, dans son article « Bon ou mauvais genre » ; Bulletin des bibliothèques de France, 1986, t. 31, n° 3

vers un auteur que je ne connais pas, ça me fait peur, peur de ne pas aimer. Et je vais vers des auteurs que je connais, c'est du confort. »

2. Les nouveautés : c'est ce que Eliseo Veron⁶⁵ appelle la lecture « *de frais* ». Cette lecture est faite pour se tenir au courant de l'actualité littéraire, connaître les ouvrages dont les médias parlent et pouvoir échanger à leur sujet.

3. Les classiques : Revisiter des ouvrages classiques est un exercice valorisé par le public lettré. Il s'agit à la fois de montrer son adhésion à la culture la plus légitimée parmi toute puisque les ouvrages classiques sont consacrés et érigés en modèles éternels et universels⁶⁶ et de s'inscrire dans une pratique de relecture réservée à des lecteurs distingués⁶⁷. Danièle exprime, ainsi, la joie qu'elle a de parcourir à nouveau des ouvrages classiques: « *Il m'arrive de ressortir un bouquin et de le relire. Comme du Mauriac, du Duras, du Colette, du Giono, du Paniol...C'est du bonheur. Je lisais ça quand j'étais tout jeune. Dostoïevski, je lisais ça quand j'avais 20 ans* ». Karine, elle aussi, dit revenir vers la littérature classique : « *De temps en temps, j'ai des auteurs,...J'ai envie de relire des choses importantes, essentielles. J'aime bien la littérature du XIX^e, comme Flaubert. Donc je me suis dit « Tu vas relire les classiques de la littérature »* ».

4. Les mauvais genres : Le public lettré lit aussi des ouvrages dit « grand public » comme des polars ou de la bande dessinée. Toutefois, ces genres appelés jadis « mauvais genres » sont aujourd'hui en voie de légitimation. Il est donc facile pour les usagers lettrés d'avouer ces lectures. Il n'en reste pas moins que le public lettré opère une distinction entre lecture cultivée et lecture populaire. Karine, par exemple, effectue une hiérarchie dans ses lectures entre lecture ludique et lecture profonde : « *Je crois qu'il y a une part de livres/films de distraction qu'on a vu/qu'on a lu et qu'on a oublié. Par contre, il y a des films et des livres qui sont autre chose que de la distraction. A l'intérieur, on y trouve de la matière en penser. Certains livres, certains films qui se comptent sur les doigts d'une main. Je me fais des trips. Quand j'avais 20 ans, je lisais beaucoup de littérature classiques, et j'ai une grande période où j'ai lu de la littérature de distraction (des polars, de la fantasy...) »* ».

Les usages classiques de la bibliothèque peuvent désigner deux types de pratiques. Il s'agit, d'une part, des usages conformes à la manière dont l'offre culturelle a été pensée par les professionnels mais il s'agit, d'autre part, des modalités d'usages qui perpétuent les pratiques du public traditionnel des bibliothèques c'est-à-dire un public de grands lecteurs, de gens lettrés. Sans effectuer de généralité, on peut faire le constat que ces deux définitions correspondent souvent à l'utilisation de la bibliothèque faite par un même type de public.

3.2. DES UTILISATIONS PERSONNELLES ET SAVANTES

3.2.1. Une organisation personnelle codifiée

Le goût pour l'étude

⁶⁵ Cf. VERON Elison. *Espaces du livre, perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Op. Cit.

⁶⁶ La définition des classiques pour Sainte Beuve est la suivante : « *un vrai classique [...] c'est un auteur qui a enrichi l'esprit humain, qui en a augmenté le trésor [...] qui a parlé à tous dans un style à lui [...] et qui est aisément contemporain de tous les âges.* » dans « Qu'est-ce qu'un classique ? », *Le Constitutionnel*, 21 octobre 1850

⁶⁷Cf. Claude Lafarge, *La valeur littéraire, figuration littéraire et usages sociaux*. Paris : Fayard, 1983

La codification de la bibliothèque s'arrête à la manière dont est mise en disposition l'offre de biens culturels. Les professionnels ne dictent pas la manière dont ces biens doivent être utilisés. Certains usagers font alors le choix de s'imposer à eux-mêmes des contraintes dans leur manière de faire et d'être en bibliothèque. Le goût pour l'étude est souvent à l'origine de la mise en place de telles « stratégies ». Le but recherché est souvent de passer du statut de néophyte à celui de connaisseur, voire d'expert. Les thèmes ou problématiques choisis par ces usagers sont de natures très différentes. Certains restent centrés sur l'étude d'un même sujet. Sylvie, par exemple, s'intéresse essentiellement aux documents traitant du monde du travail : *« Un sujet qui me passionne est le monde du travail »*. Michel, lui aussi, mène des recherches dans un domaine spécialisé : la psychologie. *« J'étais psychologue alors je m'intéresse toujours à la psychologie mais de manière moins pointue. Je m'intéresse aussi à l'éducation et à l'informatique. Je m'informe, je me tiens au courant. Je travaillais en pédopsychiatrie alors l'informatique je m'y intéresse parce que ça concerne les enfants et les adolescents. Je veux comprendre le XXI^e siècle. »*

D'autres usagers ne souhaitent pas maîtriser un savoir en particulier mais ils s'intéressent à des thématiques diverses. Pour Philippe, c'est un intérêt vif pour la personnalité de François Mitterrand qui l'a conduit aux bibliothèques : *« En fait, ce qui a débuté ici, c'est que j'étais très attiré par Mitterrand, pas du point de vue politique mais par l'homme, son passé, comment il fonctionnait. Ça m'a plu et ça a commencé comme ça, sur un sujet donné qui me faisait envie et qui ne m'était pas imposé. »* Il a, ensuite, repris cette démarche sur d'autres thématiques : Vauban, les basiliques de la Renaissance,... Yannis, lui, passe d'un thème à l'autre en fonction de ses rencontres culturelles. Le visionnage d'un reportage sur la plate-forme Youtube sur l'ère victorienne l'a incité à se renseigner sur cette période. Avant ça, la lecture de mangas l'avait conduit à étudier la civilisation japonaise. Pour nommer le temps qu'il consacre à tel ou tel sujet, il parle de « périodes » : il est ainsi passé de sa période japonaise à sa période victorienne.

De plus, on dénote chez ces usagers le souhait de prouver qu'ils maîtrisent le domaine qu'ils étudient. Ils entrent, lors de nos entretiens, dans des considérations de fond. Ils utilisent un langage technique, très précis. L'adhésion de leur interlocuteur à leurs propos semble essentiel. Ce sentiment d'être au fait de leurs domaines d'intérêt est notable aussi dans le comportement qu'ils adoptent face aux agents de la bibliothèque. Ils demandent peu de conseils. Cette attitude s'explique, en partie, par le fait qu'ils ne jugent pas toujours le dialogue fructueux. Yannis fait le choix de ne pas s'adresser au personnel car il craint de ne pas trouver une personne compétente pour le renseigner: *« Quand je pose des question sur les livres au personnel, il y en a peu qui peuvent me renseigner. Ou alors, il faut qu'ils soient du département. Ils voyagent beaucoup dans les étages, donc on ne trouve pas le référent de ce qu'on cherche. »* Michel, lui, expose une situation dans laquelle les rôles semblent inversés : il ne demande pas conseil au personnel mais c'est lui qui, selon ses dires, les renseigne. On peut aussi penser que l'absence d'échange avec le personnel est due à une crainte de la part de ces usagers de dévoiler leurs lacunes sur le sujet qu'ils étudient.

Construction d'une posture d'apprenant

Toute une mise en scène est réalisée par ces usagers pour se construire une posture d'apprenant. Il s'agit, tout d'abord, de la manière dont ils sélectionnent leur objets d'études. Michel dit réaliser, avant de venir en bibliothèque, une « *documentation* ». Sylvie, qui fréquente des structures de formation toute au long de la vie, applique une méthode similaire pour la fréquentation des actions culturelles proposées en bibliothèque. « *Je regarde tous les deux mois le TOPO [le programme d'action culturel bimensuel de la bibliothèque municipale de Lyon] et je fais ma petite sélection de conférences.* » dit-elle, comme si elle sélectionnait des cours dans un programme universitaire « à la carte ».

Au delà de la sélection, la manière d'étudier les ouvrages fait aussi l'objet d'une méthodologie rigoureuse. Le travail de lecture s'effectue en profondeur. Cela peut passer par la prise de note et la relecture d'un même ouvrage spécialisé. Cette méthode est celle employée par Sylvie : « *Creuser un sujet, c'est important. On lit, on pose le bouquin, on prend des notes, on y revient.* ». Yannis préfère, quant à lui, organiser l'ordre dans lequel il souhaite assimiler les connaissances sur un sujet donné. Concernant son étude du Japon, il a cherché d'abord des documents sur l'histoire du pays, puis il s'est intéressé à la civilisation et, enfin, il a emprunté des documents sur les différents courants artistiques japonais et des romans. La plupart des usagers recherche aussi l'exhaustivité dans leur domaine de recherche. Ils souhaitent lire le plus possible sur le sujet qu'ils traitent. C'est le cas de Martine, médecin du travail. Elle lit tous les essais et les témoignages de psychologie. Elle complète l'offre de la bibliothèque par des achats. Elle dit être quasiment venue à bout des documents proposés en bibliothèque. Elle regarde, à présent, dans le classeur signalant les nouveautés pour voir s'il n'y a pas de nouveautés sur le sujet.

3.2.2. Une démarche d'amateur

La bibliothèque peut donc être le lieu où s'exerce une pratique culturelle studieuse, visant à une appropriation approfondie de certains savoirs par des usagers, que nous pourrions désigner comme des « étudiants éternels ». Qu'en est-il de l'acquisition par les usagers de savoirs-faire à travers les collections prévues à cet effet ? Un fonds qui est utilisé pour l'acquisition d'un réel savoir-faire est celui des partitions de musique. Les usagers qui ont une pratique amateur de la musique utilisent efficacement ces collections. Sarah emprunte des partitions pour le piano-guitare. Pour Jean-Pierre, la bibliothèque est un soutien à son statut de musicien amateur. Il joue de la musique dans le cadre d'une école de musique, il y joue du jazz et du rock. Novice dans ces genres, il est nécessaire qu'il mène une recherche documentaire : « *En général, on décide de jouer un morceau mais je ne m'y connais pas bien. Je n'ai jamais été un amateur de jazz ou de rock et je viens ici pour me renseigner, pour savoir qui étaient les auteurs de cette musique, je prenais les CDs et la partition .* »

Il s'agit, d'autre part, des collections pour s'autoformer en langue. Ces collections demandent une vraie démarche d'apprentissage de la part des usagers. Mais, en réalité, plusieurs types d'usages s'effectuent chez ceux qui y ont recours. La plupart des usagers qui empruntent ces documents le font dans une stratégie purement utilitaire et à court terme, pour préparer un déplacement à l'étranger au cours duquel ils seront amenés à utiliser la langue étudiée. Muriel a décidé, par exemple, d'emprunter une méthode d'anglais cet été avant ses vacances. Toutefois,

elle ne l'a pas utilisé et considère à présent qu'il est difficile de s'approprier ces méthodes, compte-tenu d'une part du temps d'emprunt qui ne permet pas d'inscrire cette formation dans la durée et d'autre part du fait qu'il faille travailler en toute autonomie. Sarah est une exception dans l'usage qu'elle fait des méthodes de langues. Elle n'a pas pris de méthodes de langues dans un optique pragmatique mais par goût pour des langues orientales. Elle a été ravie de découvrir une méthode d'indonésien en bibliothèque. *« J'ai déjà cherché à me former en langue, en japonais et en indonésien. J'ai trouvé une méthode d'indonésien avec le livret et le CD. J'étais contente de la trouver parce que c'est un peu particulier comme langue. »*

Les livres pratiques peuvent être aussi considérés comme des collections dont les usages peuvent se saisir dans le but d'accompagner une pratique de semi-loisir comme la décoration, le bricolage, la cuisine,... Bernard Lahire identifie ces livres comme des *« textes nullement destinés à être interprétés mais à être convertis en pratique, en série de gestes et d'actions pratiques. On peut qualifier ces lectures de pragmatiques dans la mesure où le texte trouve son référent au sein d'une pratique immédiate ; elle s'articule à (ou s'ancre dans) une configuration pratique spécifique »*⁶⁸. Toutefois, les usagers rencontrés qui empruntent ces collections en bibliothèque ne font pas preuve de tant de pragmatisme. L'emprunt est plus motivé par l'objet du livre en lui-même et son esthétisme que pour la réalisation d'un projet particulier. Pour Marie, c'est un moyen d'évasion: *« Je regarde les livres de cuisine, de déco, de bricolage pour avoir des idées. Je ne mets pas forcément en application après et ça me sert à rêver. »* Le livre inspire, certes, mais n'accompagne que très rarement.

3.3. DES UTILISATIONS ÉCLECTIQUES ET CONSOMÉRISTES

3.3.1. Des pratiques anarchiques

Pas de connaissance du système et pas de maîtrise des outils

Parce que ces règles ne leur sont pas familières ou ne leur semblent pas intelligibles, parce qu'ils n'en ressentent pas le besoin ou l'envie, des usagers ne connaissent que mal le fonctionnement de la bibliothèque, alors qu'il s'y rendent régulièrement. Ce sont parfois les mises sous silence, lors des entretiens, de certains aspects des usages en bibliothèque qui sont révélateurs. Catalogue, réseau, organisation des collections,... tous ces éléments ne sont jamais mentionnés directement par ces usagers. La manière dont ils perçoivent les relations avec le personnel est aussi assez significative. Ils ne leur adressent que très rarement la parole et lorsqu'il le font, c'est seulement pour un renseignement pratique. Tous semblent ignorer le rôle de conseil que peuvent jouer les agents des bibliothèques. Martine justifie, par exemple, le fait de se rendre en librairie par le fait que *« le conseil, il n'y en a pas en bibliothèque. C'est dommage. »* D'autres usagers partagent son point de vue. Les actions culturelles menées en bibliothèque font aussi l'objet de méconnaissance. Martine en ignore totalement l'existence alors qu'elle se dit intéressée, depuis son départ à la retraite, par la participation à des conférences sur l'art et la littérature. Elle imagine s'inscrire à l'université populaire. Nadia dit ne pas se rendre à des événements organisés en bibliothèque par crainte de ne pas se

⁶⁸LAHIRE Bernard *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires.*, Lille : PUL , 1993

sentir à sa place : « *J'aurais peur de ne pas me sentir à l'aise. Il ne faut pas mettre les gens dans des catégories mais les gens dans les médiathèques, ce sont plus des gens qui sont dans les livres, et je ne me sentirais pas forcément pas dans mon élément.* »

Usages pauvres ou usages détournés

Il existe donc des usages *a minima* des bibliothèques, des usages « pauvres ». Il existe aussi des usages détournés. Toutefois, il est nécessaire de distinguer ces deux types d'usages. Les usagers peuvent parfois contourner les logiques de l'ordre établi pour mieux maîtriser leur environnement. Il s'agit de personnaliser son usage pour l'enrichir. Jean-François Barbier-Bouvier mentionne, ainsi, la stratégie de réduction de la variété⁶⁹, qui a pour fonction de réduire la complexité de l'offre proposée. Cette méthode est employée par Nadia. En effet, celle-ci sélectionne ses lectures principalement dans les chariots de retour à la bibliothèque de Jaude. Elle pense qu'en se comportant de cette manière, elle trouvera des lectures plus intéressantes que celles qui se trouvent en rayon car, selon elle, « *ce sont toujours les bons bouquins qui sortent* ».

D'autres usages détournés de la bibliothèque sont de nature différente. Il s'agit d'interprétations erronées des modalités de fonctionnement de la bibliothèque. Djamila, employée dans une cantine scolaire, dit apprécier les tabourets qui se trouvent dans les rayons. Elle trouve que « *c'est une bonne idée* » de les avoir placés là. Selon elle, les bibliothécaires ont fait ce choix pour permettre aux usagers de s'asseoir pour feuilleter les livres avant de les emprunter. En vérité, la raison d'être de ce dispositif est de rendre accessibles les collections qui se trouvent en hauteur, les tabourets étant utilisés comme escabeau. Même si la confusion de Djamila peut prêter à sourire, elle révèle l'incompréhension de certains usagers lorsqu'ils doivent agir dans un cadre d'action dont les modalités d'organisation ne leur sont pas familières.

Maître mot du choix : le hasard

Damien témoigne : « *Je prends des trucs au pif, au hasard* ». Pour ces usagers, le choix ne s'effectue qu'à partir de ce qu'ils ont sous les yeux, à travers les collections en libre accès. Aucun choix n'est effectué en amont du déplacement à la bibliothèque, il se fait sur le moment. La recherche parmi les collections devient alors une véritable exploration. Un vocabulaire très varié est utilisé pour expliquer cette démarche : certains fouillent, d'autres fouinent, certains butinent, d'autres piochent et d'autres encore furètent. Ce vocabulaire métaphorique en dit beaucoup sur la manière dont les usagers envisagent leur pratique : il s'agit d'un travail face à la variété et à l'abondance de choix qui s'effectue avec soin, minutie ; c'est aussi un travail qui vise à découvrir une chose qui serait cachée. Et cette chose révélée, c'est la pépite : l'objet de valeur parmi une masse d'objets qui n'en valent pas tous la peine. Dans cette opération, la satisfaction de faire la démarche vaut peut-être plus pour ces usagers que le résultat en lui-même.

Plusieurs explications peuvent être apportées pour expliquer ce comportement. Nous reviendrons, plus tard sur les explications qui se situent du côté de la demander mais nous pouvons évoquer ici les raisons qui sont liées à l'offre. Une première explication qui peut être donnée est le fait que les usagers

⁶⁹Cf.. BARBIER-BOUVIER Jean-François et POULAIN Martine . *Publics à l'oeuvre :Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*. Op. Cit.

n'ont pas suffisamment de repères pour se retrouver face à l'abondance de choix. Souvent, les modes de classement leur paraissent obscures ou inefficaces. Une deuxième explication est le manque d'exhaustivité qui contraint les usagers à se comporter de cette manière pour ne pas être déçus du fait de ne pas trouver ce qu'ils venaient chercher. La première fois que Nadia est venue dans la bibliothèque, elle souhaitait emprunter des documents précis mais, explique-t-elle, « *en fin de compte les livres que je cherchais n'étaient pas à la bibliothèque soit ils étaient empruntés, soit ils n'y étaient pas...* » Depuis, elle s'en remet au hasard des rencontres, en indiquant que « *il ne faut pas aller à la médiathèque avec une idée de quelque chose.* »

3.3.2. Une posture de consommateur

Si ces usagers n'utilisent pas les outils documentaires proposés en bibliothèque et se soumettent au hasard pour orienter leur choix, c'est qu'ils ne ressentent pas la nécessité d'ordonner leur pratique car leur action est principalement dictée par la curiosité. Ces usagers disent s'intéresser à tout de manière décomplexée, ils lisent les mauvais genres sans se sentir obligés de se justifier et de hiérarchiser leur goûts. Ils ne prétendent pas s'intéresser à des domaines « légitimes ». Leur goûts culturels sont éclectiques⁷⁰, c'est-à-dire qu'ils se portent tant sur les formes de culture savante que sur les formes de culture populaire, de manière indifférenciée, sans hiérarchisation. Dans ces pratiques culturelles éclectiques, où s'accroît « *la porosité des frontières entre culture et loisirs, entre le monde de l'art et celui du divertissement* »⁷¹, les individus revendiquent, avant tout, la recherche de plaisir et de divertissement. La légitimation sociale n'est pas une finalité de leur action. Ainsi, les usagers de la bibliothèque qui adoptent ce type de comportement ne cherchent pas à valoriser, à la bibliothèque, leur capital culturel ou à le développer.

Prenons un exemple de cet intérêt éclectique dont fait preuve cette catégorie d'usagers. Damien a emprunté une dizaine de films le jour de notre rencontre et il en ramenait quatre. En voici la liste : *Le cœur des hommes* de Marc Esposito , *Les sentiers de la perdition*, *High hopes* de Mike Leigh, *Kundun* de Martin Scorsese, *Funny Games* de Michael Haneke, *Pardonnez-moi* de Maiwenn, *Le temps des gitans* de Emir Kusturica , *D'amour et d'eau fraîche* d'Isabelle Czajka , *Persécutions* de Patrice Chéreau, *Au revoir les enfants* de Henri Mallé, *Femme de ménage* de Claude Berri, *Eldorado* de Bouli Lanners et *Mar adentro* de Alejandro Amenábar. Il semble impossible de définir quels sont ses goûts cinématographiques, à partir de cette liste de titres. Si on s'attache aux genres, on compte deux comédies, trois comédies dramatiques, trois drames, deux *thrillers* et un biopic. Si on considère à présent la nationalité, on constate une dominante française avec sept films puis trois films américains, un film britannique, un film yougoslave, un film espagnol. Parmi ces films, on trouve des films cultes, des films très grand public et du cinéma d'auteur.

Une autre caractéristique de ces usagers est de ne pas faire de références à des œuvres, des auteurs ou des courants intellectuels précis. Aucun emprunt n'éveille, chez eux, de souvenirs particuliers lors de nos discussions. Alors qu'ils

⁷⁰L'éclectisme culturel est un concept développé par Bernard Lahire dans son ouvrage *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris : La Découverte, 2004.

⁷¹ DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*. Paris:La Documentation française, 1998.

disent faire des découvertes en bibliothèque, aucune d'entre elles ne semble avoir mené vers l'évolution de leurs goûts culturels, aucune n'a été le point de départ d'un intérêt pour un thème spécifique, un genre particulier. On ne peut, cependant pas se prononcer sur la réception effective des biens culturels consommés par ces usagers. S'agit-il de pacte de réception faible, selon le concept défini par Jean-Claude Passeron ? On ne peut en être certain. Une certitude est que ces usagers ont intégré une conception très hédoniste de la culture, produit de la société hypermoderne comme l'explique Gilles Lipovetsky dans *L'Ère du vide*⁷². Ils sont en quête d'expériences émotionnelles et d'immédiateté. Beaucoup sont à la recherche de la bonne surprise. L'attention, l'étude en profondeur ne correspond pas à leur mode opératoire : ils choisissent des livres pour les feuilleter, ils abandonnent en cours de route ceux qui nécessitent un trop grande attention.

De ce fait, leurs attitudes correspondent parfois à celles de clients ou à celles de consommateurs. Ce qu'ils apprécient le plus dans la bibliothèque est la variété de choix, l'abondance ainsi que la gratuité. De la même manière, ils se disent attentifs aux tables de présentation et à toutes les autres formes de valorisation de certains documents, ce qui correspond aux techniques publicitaires, utilisées dans le secteur culturel privé. Ce qui peut leur déplaire est de ne pas être accompagné de la même manière qu'ils le seraient en librairie ou dans une grande surface. C'est ce qu'explique Martine : « *J'ai jamais vu quelqu'un venir vers moi et demander ce que je recherchais.* » En même temps, elle précise « *Je n'ai jamais sollicité le conseil.* »

Comme nous venons de le voir, l'usage de la bibliothèque n'est pas une pratique culturelle uniforme. Les usagers ne s'organisent pas de la même manière face à l'offre culturelle qui leur est faite. Une des manières d'expliquer ces pratiques hétérogènes est de considérer que l'appropriation de la bibliothèque tient plus à la manière dont l'utilisateur se perçoit lui-même comme acteur de cette pratique qu'à la manière dont l'offre est pensée et proposée. Ainsi, certains usagers envisagent l'usage de la bibliothèque comme une manière de valoriser et de consolider leur capital culturel. Pour d'autres, se cultiver en bibliothèque est une pratique exigeante qui tend vers l'acquisition de nouveaux savoirs (et savoirs-faire) : c'est une recherche de perfectionnement individuel. Enfin, une troisième catégorie d'utilisateurs voit dans la bibliothèque une occupation ludique. C'est un divertissement au sens pascalien du terme.

⁷²LIPOVETSKY Gilles *L'Ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983

PARTIE 4 – LA REPRÉSENTATION : UNE IMAGE HÉTÉROCLITE

Souvent la question de la représentation ou de l'image des bibliothèques est posée à ceux qui ne s'y rendent pas. La finalité de cette démarche est de savoir quel est l'écart existant entre la projection faite par le non-public et la réalité afin de réduire cet écart. Interroger les usagers sur l'image qu'ils ont de la bibliothèque est un autre type d'exercice. Il s'agit de comprendre quel recul ces individus ont sur une pratique qu'ils effectuent régulièrement. Y a-t-il mise en perspective ? Mise à distance ? Mise en abyme ? Nous allons le voir, les usagers ont une représentation de la bibliothèque très hétéroclite. Nous verrons, tout d'abord, que la majorité d'entre eux l'identifie comme un lieu de culture (4.1), qu'elle incarne, pour certains, une agora moderne (4.2) et enfin, qu'elle peut être perçue comme une « boutique culturelle » (4.3).

4.1. LA BIBLIOTHÈQUE : UN LIEU DE CULTURE

4.1.1. Culture pour tous, culture pour certains

La bibliothèque : de tout pour tous

En 2005, l'enquête DLL-CREDOC avait interrogé les usagers des bibliothèques sur l'image qu'ils avaient de ces institutions. 63% d'entre eux avaient répondu que la bibliothèque était un lieu culturel. Cela n'a rien d'étonnant puisque les usagers se rendent majoritairement en bibliothèque dans le cadre de leurs pratiques culturelles et assimilent, donc, l'image qu'ils ont de cet établissement avec l'usage qu'ils en font. Il n'en demeure pas moins que le terme « lieu culturel » n'est pas porteur de sens en lui-même. Quel type de lieu culturel la bibliothèque est-elle pour ses usagers ? A travers l'analyse de leurs discours, on peut distinguer plusieurs définitions.

Pour certains, la vision encyclopédique l'emporte. La bibliothèque est le lieu ou s'incarne l'immensité du savoir humain. Philippe parle d'une « *grande base de données* » et Karine « *d'une immense silo de connaissance* ». Ce sont, ainsi, des images d'Épinal, entretenues dans l'imaginaire collectif, qu'on retrouve dans les propos tenus par ces usagers. Cette vision idéalisée de la bibliothèque n'est, cependant, pas sans lien avec la manière dont les usagers perçoivent concrètement les lieux qu'ils fréquentent. Nous avons déjà évoqué ces points : les usagers sont nombreux à évoquer l'abondance des documents et les stratégies opérées pour s'approprier cette profusion d'offre culturelle.

Pour la plupart des usagers, la bibliothèque est aussi un espace culturel accessible à tous et non une institution élitiste. Elle satisfait, selon eux, un large panel de goûts culturels. C'est le ressenti de Jean-Pierre : « *C'est la culture à portée de tous. Le choix ouvre tellement le champ des possibles. On peut passer de la bande-dessinée à un livre de philo. Tout est là. C'est un concentré d'accès à la culture.* ». Il est intéressant de constater que cette image de la bibliothèque diverge de celle qu'en ont les non-usagers. L'enquête DLL-CREDOC de 2005 avait souligné cette véritable dualité des représentations. Interrogés dans le cadre de cette enquête, les non-usagers considéraient la bibliothèque comme un lieu réservé aux classes

sociales supérieures et aux intellectuels et un lieu qui n'avait pas d'intérêt pour eux. A contrario, les usagers avaient une vision « quasi-euphorique »⁷³ de l'offre proposée en bibliothèque. Les usagers interrogés au cours de notre enquête croient, eux aussi, que les bibliothèques sont des institutions culturelles très ouvertes. On peut, cependant, se demander si ce type de représentation n'est pas due au fait qu'ils perçoivent la bibliothèque que du point de vue de leur propre usage et qu'une certaine « myopie » créée par la satisfaction de leurs goûts personnels les incite à considérer que ce qui est bon pour eux est bon pour les autres. On peut, aussi, postuler que cette image avantageuse des bibliothèques est avancée par les usagers dans le cadre de nos entretiens car ils souhaitent tenir un discours positif, par crainte du jugement, m'assimilant – malgré le fait que je ne me sois pas présentée comme tel – aux professionnels des bibliothèques.

Effet de seuil et mission de démocratisation

Certains usagers portent, cependant, un regard plus nuancé sur l'attractivité des bibliothèques. Ils considèrent que si l'offre est orientée vers l'ensemble de la population, tous ne la fréquentent pas, à cause en particulier d'un effet de seuil. Karine formule ainsi cette situation paradoxale: « *La bibliothèque est pour tout le monde. Après, le problème c'est que tout le monde ne pousse pas la porte.* » A travers ses propos, on comprend qu'elle attribue cet effet de seuil à l'ignorance de la population vis-à-vis de la richesse des collections proposées en bibliothèque. Emilie explique cet effet de seuil différemment. Elle ne pense pas que c'est un manque d'information qui empêche les gens de se rendre en bibliothèque mais que ce sont les habitudes de consommation culturelle qui retiennent les individus de faire le pas: « *Je ne pense pas que la bibliothèque, c'est de la culture qui s'adresse à tout le monde comme dans un ciné ou dans un supermarché. Les gens n'ont pas le réflexe d'y rentrer dedans comme dans un centre commercial. Il n'y a pas d'enseigne, ce n'est pas tape-à-l'oeil.* » De plus, elle considère que la bibliothèque elle-même conserve les caractéristiques d'une institution de culture légitime qui induit une mise à distance pour certains individus: « *Desfois, on se dit « cette culture, elle n'est pas pour moi.* » *C'est comme moi, avec l'opéra de Lyon, j'ai mis un moment pour y entrer parce que ce bâtiment, il m'intimidait, et, encore aujourd'hui. On se dit « ce n'est pas pour moi »* ». Nadia, quant à elle, fait elle-même l'expérience de cet effet de seuil lorsqu'elle évoque les activités culturelles qui ont lieu en bibliothèque. Elle dit ne pas s'y rendre car elle est persuadée qu'elle ne s'y sentirait pas à sa place.

Qu'ils considèrent les bibliothèques assez ouvertes ou pas suffisamment, plusieurs usagers prêchent en faveur de la mission de démocratisation culturelle des bibliothèques. Pour Guy, il est « *indispensable de donner accès à la culture à tous* ». Pour Jocelyne, la bibliothèque doit, à ce titre, être une priorité pour l'action publique: « *On a de l'argent pour construire des stades, on peut aussi en dépenser dans les bibliothèques. Il faut aider les gens scolarisés, parce que ça permet aux gens qui n'ont pas les moyens de lire et de consulter des revues,... Sans culture, c'est impossible de vivre.* ». Catherine, qui adopte à cette étape de l'entretien le regard de la professionnelle de la lecture enfantine, considère que, pour mener à bien cette mission de démocratisation culturelle, les bibliothèques doivent évoluer pour se faire plus attractives: « *Si des personnes sont en difficulté dans leur apprentissage de la lecture, c'est difficile de passer le seuil. C'est à la*

⁷³ MARESCA, Bruno, EVANS Christophe Evans et GAUDET Françoise *Les bibliothèques municipales en France après le tournant internet*. Op. Cit.

bibliothèque de s'adapter, de donner les conditions favorables pour que les gens viennent et s'arrêtent. Une fois qu'on est rentré, elle remplit son office de découverte de différents supports. »

4.1.2. Culture du passé, culture du futur

La bibliothèque, le livre, la matérialité

Dans une vision plus traditionnelle des bibliothèques, certains usagers assimilent la bibliothèque au seul médium livre et à la pratique de la lecture. Ainsi, plusieurs personnes interrogées confondent tout au long des entretiens « lecture » et « bibliothèque » comme si les deux notions étaient équivalentes. La place de la bibliothèque dans la société est alors réfléchi à travers ce prisme. Danièle, par exemple, pense que la non-fréquentation des bibliothèques est due au fait que les individus ne lisent plus et ont remplacé cette pratique par d'autres pratiques culturelles comme la télévision : « *La bibliothèque, ça n'a pas trop de place dans la société. Moi, je vois des gens autour de moi. Ils regardent des magazines mais les livres... Je pense qu'il y a un manque d'ouverture, de curiosité, c'est une gymnastique qui ne fonctionne pas. Ils préfèrent regarder la télé* ».

Plusieurs usagers assimilent aussi la bibliothèque à la matérialité des livres. La bibliothèque est un lieu qui conserve des documents imprimés. En cela, il est un refuge pour ceux qui aiment l'objet livre et qui ne s'intéressent pas à la lecture sur écran. Nadia en fait partie : « *Je pense que ceux qui sont convaincus par la lecture des livres, on ne pourra pas l'enlever et ils viendront toujours en bibliothèque. Les lectures sur écran, c'est quand même pas la même chose. C'est vraiment pas top. Moi, j'ai acheté une tablette mais je viens toujours à la bibliothèque.* ». Monique aussi : « *J'utilise Internet mais c'est le plaisir d'avoir le livre dans les mains.* » Pour Stéphanie, l'intérêt de conserver les collections d'imprimés ne concerne pas seulement leur usage présent mais aussi leur utilisation future. Elle revient ainsi sur le rôle originel de la bibliothèque, la conservation : « *J'ai du mal à m'imaginer un vie sans papier. Il faut des traces écrites de ce qui est fait, les conserver pour les générations futures. Le numérique, c'est éphémère. Quand on débranche la prise, il n'y a plus rien. Pour moi, c'est un instinct de survie. Il faut qu'il y ait de la transmission du savoir.* » Elle concède, néanmoins, qu'elle voit les pratiques de lecture évoluer, y compris celles de son fils. Si elle l'a initié à la fréquentation des bibliothèques, elle se demande s'il continuera cette pratique, une fois devenu adulte.

La bibliothèque, les médias et le numérique

Nous l'avons déjà évoqué : l'intérêt renouvelé que certaines catégories de publics portent aux bibliothèques s'explique par la présence de nouveaux médias en leur sein. La bibliothèque fait, donc, partie pour eux de la culture multimédia. Pour Jean-Claude, l'évolution de la société et des pratiques culturelles justifient que les bibliothèques s'orientent vers le numérique car « *le sens de la bibliothèque, c'est un moyen de s'ouvrir vers un domaine culturel et si les gens font évoluer leurs pratiques culturelles, il faut les accompagner.* ». Reste que certains usagers tiennent un discours légèrement ambigu sur cette insertion de la bibliothèque dans la culture virtuelle. Tom, par exemple est un « natif digital ». Il utilise internet pour écouter de la musique et télécharge les CDs qu'il emprunte en bibliothèque. Toutefois, l'idée que la bibliothèque propose de l'offre musicale en ligne n'a pas

l'air de le séduire car ce qu'il apprécie surtout, quand il se rend en bibliothèque, c'est « *chercher dans les CDs parce que cela a un petit côté surannée qui n'est pas mal.* »

4.2. LA BIBLIOTHÈQUE : UNE AGORA MODERNE

4.2.1. Bibliothèque et citoyenneté

La bibliothèque, rouage du système démocratique

Plusieurs usagers voient dans la bibliothèque un des piliers de la démocratie. Ils tiennent un discours militant, jugeant que cette institution joue un rôle central dans la vie des citoyens. C'est un lieu où ils peuvent exercer leur droit à l'information et leur liberté d'expression. Yannis défend cette position en insistant sur le fait que l'accès à la culture est un principe de fonctionnement de toute société démocratique. A l'inverse, la rétention d'information est souvent le ferment des systèmes autoritaires : « *Quand il y a une dictature qui se met en place, le principe c'est d'enlever toute sorte de culture. Si on enlève les livres, on perd toute liberté. La fin de la culture, c'est la fin pour les gens* ». Anne aussi voit dans la fermeture des bibliothèques un acte de censure condamnable : « *La disparition des bibliothèques ce serait une catastrophe, culturellement et politiquement. Un pays sans livres, où il n'y pas la liberté de lire ce qu'on veut, c'est un pays qui se ferme intellectuellement qui ne peut plus se penser, ça sert aussi à ça les livres, à voir qu'il y a un ailleurs, que le monde n'est pas que comme on le voit ou comme on le vit.* ». Sylvie pense qu'en surplus de l'offre d'information contenue dans les collections, les bibliothèques permettent aux citoyens de jouer un rôle actif dans la société grâce aux activités d'animation : « *Rentrée dans une bibliothèque, la personne prend un bouquin mais elle peut aussi aller plus loin. Il y a des bonnes questions qui sont posées lors des conférences, ça permet au citoyen de réfléchir, ça permet au citoyen de s'engager.* »

Derrière le discours des usagers, transparait une conception de la bibliothèque comme un « espace public » selon le concept développé par Jürgen Habermas.⁷⁴ L'espace public est, pour le philosophe allemand, un lieu où les citoyens exercent un usage public de la raison. La publicité est une dimension constitutive de cet espace public, elle se définit comme la large diffusion des informations et des sujets de débats via les médias. Cela dit, on peut se demander, une fois encore, si les usagers ne projettent pas, à partir de leur attentes et de leur usage personnel de la bibliothèque, une certaine image de celle-ci. En effet, le modèle actuel des bibliothèques publiques françaises reste très éloigné des autres institutions où le débat public occupe une place centrale (universités populaires, café philo,...). Les *idea store* londoniens s'en rapprochent davantage puisqu'ils s'impliquent de manière plus conséquente dans la formation des individus et dans le développement d'espaces de discussion ouverts à tous.

Le pluralisme des collections peu questionné

Pour Anne, la bibliothèque est le lieu dans lequel toutes les opinions et tous les courants de pensées doivent être représentés. Le pluralisme des collections est

⁷⁴HABERMAS Jürgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1988

donc une nécessité : « *C'est nécessaire à notre vie pour les informations, pour la liberté d'expression, qu'il y ait de tout, qu'il y ait une pluralité dans les sujets proposés.* » Or Anne, tout comme les autres usagers, ne semble pas s'interroger sur le respect de ce pluralisme dans l'équipement qu'elle fréquente. La question de la construction des collections n'est que très peu abordée par les usagers lors des entretiens. Quelques uns parlent de la sélection qualitative effectuée par les bibliothécaires, comme Muriel, qui apprécie que l'offre en bibliothèque « *tire un peu la culture par le haut* ». Pour d'autres, la sélection s'effectue en fonction de la demande. Fabienne considère que la disparition progressive des œuvres dramaturgiques des rayons des bibliothèques est causée par le désintérêt du public pour ce type de lectures. Alors que les professionnels n'ignorent pas l'existence d'une certaine autocensure - consciente ou inconsciente - dans le milieu professionnel qui se répercute sur la politique documentaire menée, on peut constater que ces préoccupations sont très éloignées de celles des usagers.

4.2.2. Bibliothèque et sociabilité

Bibliothèque, service public, rôle social

Si les bibliothèques incarnaient pendant longtemps des lieux d'érudition solitaire et silencieuse, elles sont aujourd'hui perçues, par une partie du public, comme des lieux de sociabilité, d'échange et de partage. Selon Hervé, la bibliothèque est un « *bien commun* ». C'est aussi un espace intergénérationnel. Différentes personnes interrogées signalent la présence dans ce même espace d'enfants, de jeunes, de membres de la population active et des seniors. Jean-Paul considère la bibliothèque comme un service public de proximité à vocation sociale : « *La bibliothèque, c'est un peu comme les librairies de quartier. C'est un point d'ancrage. C'est un lien d'ancrage social.* ». Hervé insiste, lui aussi, sur l'ancrage territorial des bibliothèques dans un quartier donné pour fonder une communauté : « *L'intérêt et l'implantation d'une médiathèque dans le quartier fait que les gens se croisent, se rencontrent, se parlent.* » Tous ces commentaires d'usagers se rapprochent du modèle de la bibliothèque troisième lieu, proposé par Mathilde Servet. En effet, selon la conservatrice des bibliothèques, la bibliothèque troisième lieu est « *un terrain neutre, fédérateur, où les usagers peuvent se retrouver et qu'ils peuvent investir à leur guise, tout en développant un sentiment d'appartenance communautaire. Il s'agit d'injecter du lien entre les différents membres de la collectivité, de recréer du capital social, d'apprendre à se côtoyer, à vivre ensemble. En ce sens, la bibliothèque peut jouer un rôle politique fort, comme le faisaient auparavant l'église, les places de marché ou les bistros, les cafés, troisièmes lieux par excellence pour Ray Oldenburg, fondateur du concept* ». ⁷⁵

La bibliothèque contre l'enfermement de la culture « cocooning »

Les pratiques culturelles contemporaines s'effectuent de plus en plus chez soi. On parle, pour nommer ce phénomène, de culture du « cocooning ». Celle-ci s'est développée du fait de l'amélioration du confort des logements et de l'accroissement de l'équipement des foyers en biens audiovisuels. Ce phénomène accentue le sentiment de repli des individus dans une société de plus en plus individualiste. Face à cela, des lieux sont devenus le symbole d'un autre modèle de

⁷⁵SERVET Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur, des bibliothèques, janvier 2009.

société, davantage organisé sur la sociabilité et les valeurs relationnelles. Selon Damien, la bibliothèque fait partie de ces lieux : « *On est dans une société où on reste de plus en plus chez soi. On fait les courses de chez soi, on vit chez soi, on travaille chez soi...Mais il y a aussi l'envie de retourner dans des endroits où l'on rencontre du monde...La bibliothèque, les jardins associatifs, le marché...Je pense que c'est très important.* » Emilie défend un point de vue assez similaire, en prenant exemple sur sa propre expérience, tout en jugeant que la démarche ne va pas de soi: « *Il faut faire l'effort de s'arracher de son ordi et de venir. Ça fait un an que je travaille et je passe beaucoup beaucoup de temps devant mon ordi et à un moment c'est bien de se vider la tête avec d'autres choses. La bibliothèque me permet de sortir un peu, de voir autre chose* ». Les valeurs de partage, qui correspondent à celles promues par les bibliothèques, sont aussi mentionnées par les usagers. Emilie explique qu'emprunter des livres en bibliothèque impose d'en prendre soin pour les autres membres de la communauté. Sarah apprécie la transmission des documents entre usagers : « *L'emprunt, j'aime bien : l'idée de livres lus par d'autres...* ». Il est étonnant de constater que les usagers qui offrent cette image « collectiviste » de la bibliothèque sont les plus jeunes d'entre eux. Tiennent-ils ce discours car ils ne se reconnaissent pas dans les pratiques culturelles actuelles ? Il ne semble pas que ce soit le cas puisque ces jeunes usagers ne sont pas réticents aux pratiques culturelles numériques et à la culture « cocooning ». Ils attendent, cependant, que se développent en bibliothèque des pratiques culturelles organisées autour des principes de cohésion sociale et de participation.

4.3. LA BIBLIOTHÈQUE : UNE BOUTIQUE CULTURELLE (COMME UNE AUTRE)

Enfin, les usagers donnent parfois à voir la bibliothèque comme une boutique proposant des biens culturels. Cette conception de la bibliothèque peut être associée au développement de l'économie culturelle qui conduit l'individu à adopter dans le domaine culturel un comportement identique à celui qu'il adopte pour tout acte de consommation. Il fait alors moins de distinction entre la modalité d'accès à la culture que représente les bibliothèques et les autres. Il passe de l'une à l'autre, en privilégiant sa satisfaction personnelle.

4.3.1. La bibliothèque concurrencée par les services culturels marchands

Des critères de comparaisons pragmatiques

Beaucoup de comparaisons sont effectuées par les usagers entre la bibliothèque et ses deux concurrents directs la librairie et la grande distribution. Cette situation donne lieu à des confusions du point de vue lexical qui méritent d'être mentionnées : les « coups de cœur » qui se trouvent en bibliothèque sont constamment appelés « coups de cœur » des libraires. L'émission télévisuelle « La grande librairie » est appelée deux fois par un usager « La grande bibliothèque ».

Les critères de comparaison sont très pragmatiques de la part des usagers. L'avantage de l'approvisionnement par le secteur marchand tient principalement, pour eux, à un élément : l'achat qui permet de conserver les documents. Plusieurs usagers se disent, ainsi, attachés à la possession de certaines œuvres. Cette possession s'explique parfois par la volonté de se constituer une bibliothèque

personnelle, en sélectionnant de belles éditions, les livres de ces auteurs préférés ou les grands classiques. D'autre part, la librairie répond parfois à certains manques de la bibliothèque. Plusieurs usagers disent acheter les nouveautés car elles ne sont pas trouvables, selon eux, en bibliothèque. Un autre critère pratique pousse les usagers vers le secteur marchand, c'est le temps. Ils souhaitent avoir le temps de découvrir l'œuvre ou adapter leur pratique en fonction de leur disponibilité, ce que l'emprunt ne permet pas toujours.

A l'inverse, d'autres arguments tout aussi pragmatiques sont exposés en faveur des bibliothèques. Les contraintes d'espace dans les logements sont souvent un argument avancé pour faire le choix d'emprunter en bibliothèque. De plus, les usagers ne donnent pas tous de la valeur aux supports culturels. Par exemple Martine, comme Tom, aime bien acheter des livres pour l'esthétisme de l'objet. Par contre, ils ne trouvent pas intéressant de conserver des CDs et des DVDs chez eux. Mais le principal argument avancé par les usagers pour venir en bibliothèque est celui du coût. Pour Martine, la bibliothèque est une « *formule intéressante* ». Damien, aussi, s'émerveille : « *Je trouve ça génial d'avoir accès à tout ça pour trente cinq euros par mois* ». Toutefois, la conception de la bibliothèque comme un lieu de la culture gratuite ou à faible coût est, en réalité, une représentation biaisée. Les usagers ne se considèrent alors qu'en tant que consommateurs et non comme contribuables. Émilie, par exemple, a offert à son conjoint l'abonnement annuel de la bibliothèque car, selon elle, cela a la même valeur économique qu'un bon livre. L'idée que la bibliothèque soit un service public, financé par l'impôt, semble donc échapper aux usagers dans ce contexte.

La complémentarité

La concurrence entre les bibliothèques et les services culturels marchands n'empêche pas les usagers de fréquenter l'ensemble de ces établissements. Les pratiques de consommation des biens culturels s'effectuent parfois en complémentarité entre ces différents sites. Jocelyne vient demander conseil en bibliothèque lorsqu'elle souhaite acheter des livres. A l'inverse, Catherine se rend en librairie pour le conseil puis emprunte les livres recommandés. L'arbitrage est parfois simplement financier, comme l'atteste Hervé : « *La bibliothèque permet quand le budget est arrivé à échéance et qu'on n'a plus rien, pour une dernière sortie, une dernière acquisition, d'emprunter à la médiathèque* ». Pour Martine, c'est une pénurie d'offre privée qui l'a conduite vers les bibliothèques : « *J'ai été abonnée dans un vidéo-club pendant plusieurs années mais il vient de fermer donc je ne vais avoir que les bibliothèques municipales pour me fournir en DVDs* » mais si l'offre en bibliothèque venait à lui déplaire, elle reviendra vers le secteur privé : « *Je m'abonnerai à une chaîne de films* »

4.3.2. La bibliothèque concurrencée par l'offre numérique

La culture sur Internet : abondante et aisément accessible

L'autre concurrence est celle de l'offre en ligne. A nouveau, une comparaison est effectuée par les usagers entre les deux types d'offres. Un des avantages d'Internet est l'abondance de ce qui est proposé. On trouve « tout » sur Internet. L'autre avantage mentionné est la facilité de manipulation. Cet argument est souvent mentionné concernant l'offre musicale. Sarah, qui fait des études informatiques, est une « native numérique » et une *geek*. Elle décrit l'aisance avec laquelle elle se fournit en musique sur Internet – on peut supposer illégalement:

« *La musique, c'est facile de la trouver par Internet. Donc, emprunter un CD ce serait un peu la même chose. J'y pense pas forcément. Je ne pourrai pas venir à la bibliothèque pour des choses que je trouve sur Internet.* ». Maurice est lui un « migrant numérique » mais ses enfants téléchargent pour lui de la musique en ligne et la lui donnent sur support CD. La rapidité avec laquelle l'objet culturel est obtenu sur la toile est aussi un élément en faveur de ce mode d'approvisionnement. En comparaison, l'utilisation des bibliothèques est une pratique plus contraignante : le déplacement sur site est un effort supplémentaire comme la recherche documentaire parmi les collections physiques.

Les atouts de la bibliothèque : le désintéressement et la médiation

A contrario, deux avantages sont avancés par le public en faveur des bibliothèques. Tout d'abord, elles n'appartiennent pas à la sphère marchande. A ce titre, elles présentent une information neutre, dénuée de tout intérêt financier. Pour Philippe, c'est essentiel : « *On n'est pas sur des sites marchands. Ici, il n'y a rien à vendre. Ils [les bibliothécaires] n'ont qu'à proposer* » tout comme pour Emilie : « *Alors que ce qui nous est présenté sur Internet, c'est toujours de la pub, ici, il n'y a pas de commerce derrière* ». L'autre avantage est le rôle de médiation joué par les bibliothécaires. Philippe se plaint du trop plein d'information désintermédiée sur Internet : « *Quand je tape une demande sur Internet, ça va me donner plein d'informations, mais ça part dans tous les sens, c'est tentaculaire. Je ne sais pas l'utiliser de manière précise.* » Pour Emilie, la bibliothèque est une manière de rompre avec l'habitude. Pour elle, face à l'immensité du web, on prend très vite des habitudes, on se dirige toujours vers les mêmes sites. En bibliothèque, elle découvre de nouvelles choses. La bibliothèque éveille sa curiosité culturelle par l'intermédiaire des professionnels : « *Sur Internet, on a nos sites, nos blogs,...mais ça reste ce que l'on connaît. Ici, il y a la surprise. Par exemple, les petites tables de présentation à chaque étage, on a envie de regarder ce qui est présenté.* »

Comme nous venons de le voir, les usagers ont une représentation très hétéroclite des institutions de lecture publique. Pour beaucoup, leur image de la bibliothèque correspond aux usages qu'ils en font ou aux attentes qu'ils ont à son égard. Si beaucoup voient la bibliothèque comme un lieu culturel, ils ne donnent pas tous le même sens à cette dénomination. Les visions sont multiples et parfois antinomiques : temple de la connaissance, centre culturel populaire, institution de la culture légitime, sanctuaire du livre, espace multimédia,... Certains usagers projettent un discours militant et politique sur la bibliothèque qui doit, selon eux, véhiculer des valeurs de citoyenneté et de sociabilité. Enfin, une partie du public adopte vis-à-vis de la bibliothèque le comportement rationnel de l'*homo economicus*, ce qui les conduit à la considérer comme une boutique culturelle comparable à d'autres.

CONCLUSION

Avant de dresser les conclusions de l'enquête menée, demandons-nous quelle est l'utilité pour les professionnels des bibliothèques d'une telle étude. A quoi sert, pour des acteurs du terrain, une approche sociologique des logiques d'usages des publics? Martine Poulain répond de la manière suivante à ce questionnement : « *si les enquêtes sont nécessaires, elles ne sauraient pour autant servir à tout. Ce ne sont pas les enquêtes sociologiques qui indiqueront aux responsables de bibliothèques ce qu'ils ont à faire. Il faut se méfier d'un usage de l'enquête qui consisterait à se masquer la réalité : l'enquête de publics donne un éclairage sur l'usage d'une institution ; elle ne donne pas les recettes pour mener une politique.* »⁷⁶ L'enquête mise en œuvre dans le cadre de ce mémoire apporte quelques éclairages sur les bibliothèques et les publics, tout en s'inscrivant dans la continuité des données recueillies par des travaux sociologiques antérieurs.

Comment l'enquête menée nous renseigne-t-elle sur les publics des bibliothèques ?

Elle confirme, tout d'abord, la relative hétérogénéité des profils des usagers. L'enquête a fait le choix de ne s'intéresser qu'au public de la bibliothèque qui s'y rend dans le cadre de ses pratiques culturelles. Elle a, donc, exclu les publics scolaire et étudiant, très présents en bibliothèques publiques, qui s'y déplacent pour trouver un espace de travail studieux et calme. Elle ne s'est pas, non plus, intéressée à la catégorie des usagers « séjournateurs », considérant que ce public était trop « volatile » et n'utilisait pas suffisamment les services des bibliothèques. Malgré l'exclusion de ces deux catégories, on constate que le panel des usagers interrogés durant cette enquête n'est pas tout à fait homogène. Ils ne sont pas tous issus de la même origine socioéconomique et socioculturelle. Pour Christophe Evans, c'est la nature hybride des bibliothèques qui explique l'élargissement du recrutement des bibliothèques publiques parmi les membres de la société : « *Si la composition sociale des publics – notamment le profil des inscrits – est relativement sélective sur le plan du diplôme et de l'origine sociale, ces institutions sont malgré tout un peu plus démocratiques que le théâtre ou le musée. Ce sont des espaces culturels intermédiaires, situés à mi-chemin entre des pratiques à forte légitimité et les usages les plus ordinaires.* »⁷⁷

Nous avons observé aussi, et c'est là l'objet central de l'enquête, une hétérogénéité des logiques d'usages. Se rendre à la bibliothèque n'est pas une pratique culturelle vécue et mise en œuvre de la même manière pour tous les usagers. Chacun construit sa « carrière » d'usager à sa manière. Nous avons cherché à comprendre ce qui expliquait ces divergences de « manière de faire » dans les usages du public. Les facteurs explicatifs sont multiples. Il est possible de s'inscrire dans la tradition bourdesienne et de considérer que ces pratiques différenciées sont la conséquence de contrastes en terme de dotation culturelle. Les variations de capital culturel des individus, qui est tridimensionnel « *une forme objectivée, constituée des biens matériels culturels (tels que les livres, les bibliothèques, les collections, les disques, et tous types d'objets pouvant servir d'indicateur du « niveau » culturel), une forme institutionnalisée (les diplômes scolaires) et une forme incorporée, correspondant à l'ensemble des dispositions et des compétences cognitives et esthétiques qui forment le « goût » et les « dons »*,

⁷⁶ Préface de l'ouvrage de POISSENOT Claude et RANJARD Sophie *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthodologie d'enquête. Op. Cit.*

⁷⁷ DETREZ Christine, « Le capital culturel en questions », *Idees, Capital culturel et capital social*, n° 142, décembre 2005 .

produisent un *habitus*, un ensemble de codes culturels correspondant, qui engendre des modalités d'usages particulières. Nous l'avons vu : les usagers qui se rendent à la bibliothèque depuis l'enfance ne se comportent pas de la même manière que les autres. De même, la distance avec l'univers littéraire produit des effets sur le comportement de certains usagers qui n'ont pas les mêmes usages que le public lettré.

Cependant, les logiques d'usages des publics des bibliothèques ne sont pas seulement le produit d'un déterminisme socioculturel. Elles sont aussi construites par l'individu selon des critères plus personnels. Dans la tradition humaniste, la culture est une façon pour l'homme de réaliser sa propre humanité. Cette idée est reprise par les auteurs de *L'enfance des loisirs* qui indiquent que « *les pratiques culturelles et de loisirs disent donc qui on est : elles contribuent à façonner l'identité aussi bien dans les mises en jeu de soi, corporellement et symboliquement, que dans les imaginaires* ». ⁷⁸ Jacqueline Edeilman, qui s'intéresse au public des musées, distingue des catégories de visites muséales en fonction d'un processus d'auto-identification des individus dans leur relation à la culture. Les propos qu'elle tient sur ces publics peuvent être repris au sujet des usagers des bibliothèques : « *Un type de rapport avec la culture n'existe pas une fois pour toute : celui-ci est aussi plastique que chaque histoire de vie [...] aussi ouvert que l'éventail des facteurs et des processus concourant à la formation d'« identités ».* *Le lieu public du musée est aussi un lieu de compréhension de soi, un lieu de « sociologie réflexive », un lieu de culture de l'individu.* » ⁷⁹. Si l'on revient à notre enquête, on a pu constater que la manière d'utiliser la bibliothèque dépend de « l'horizon d'attente » construit par l'utilisateur à l'égard de la bibliothèque et à l'égard de lui-même.

Nous devons, enfin, clôturer cette partie sur l'étude des publics des bibliothèques, en indiquant qu'une mise à distance par rapport aux idéaux-types présentés dans cette étude s'impose. Sophie Ranjard et Claude Poissenot insistent sur le fait qu'il est nécessaire de distinguer logiques d'usages et usages réels. Selon eux, « *les logiques [d'usage] permettent d'analyser chaque [situation] en proposant de la passer au crible de certaines grilles d'interprétation que l'on sait fortement à l'œuvre dans la fréquentation des bibliothèques* » ⁸⁰ et ils précisent que « *les comportements réels ont un sens plus ou moins composite : il faut recourir à un nombre plus ou moins grand de logiques pour en épuiser le sens* » ⁸¹. Il est donc indispensable de ne pas enfermer l'utilisateur dans un seul type de pratiques : l'utilisateur est un « homme pluriel ». Cette pluralité des pratiques peut s'inscrire dans une trajectoire temporelle. Ainsi, un petit lecteur devenant grand lecteur adaptera son utilisation de la bibliothèque en conséquence. On peut aussi constater qu'un même usager pourra adopter des comportements différents lors d'une même visite en bibliothèque. Ainsi, des membres du public lettré agissent différemment vis-à-vis des collections imprimées et des collections multimédias. Ils anticipent leur emprunt de livres mais non celui de CDs ou de DVDs. Ils ont des goûts littéraires précis mais des goûts musicaux et cinématographiques éclectiques.

⁷⁸EDEILMAN, Jacqueline « Catégorie de musées, de visiteurs et de visites » dans DONNAT Oliver et TOLILA (dir.) *Le(s) public(s) de la culture*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003 .

⁷⁹ OCTOBRE Sylvie, DETREZ Christine, BERTHOMIER Nathalie, MERCKLE Pierre. *L'enfance des loisirs : trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence* . Paris : La documentation française, 2010.

⁸⁰POISSENOT, Claude; RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Op. Cit.

⁸¹ *Idem*

Abordons, à présent, l'apport de cette enquête du côté de l'offre mise en place par les professionnels.

Notre étude corrobore les résultats d'autres enquêtes qui préconisent de relativiser l'impact des dispositifs d'offre sur les pratiques des publics. Cet impact existe et, nous l'avons vu, les règles d'organisation des institutions peuvent avoir une influence sur les comportements des usagers mais cette influence ne doit pas être amplifiée par les bibliothécaires. Les recherches de Michel de Certeau ont montré tout l'intérêt d'étudier les usages, les contextes d'utilisation des équipements culturels, en partant plutôt de ce que les gens en font que de l'utilisation prévue par les fabricants. Patrick Parmentier, qui a réalisé une enquête sur les classifications de lecteurs, en observant leurs comportements en bibliothèque, partage cette analyse. Il affirme « *qu'il ne faut pas surestimer l'incidence d'un équipement sur le comportement de ses utilisateurs.* »⁸²

L'enquête rend aussi compte de la capacité de la bibliothèque à satisfaire des attentes variables et composites et à laisser libre cours à des pratiques différentes de la part des usagers. Ce constat apporte une réponse rassurante aux inquiétudes formulées par Tony Di Mascio qui se demandait « *si les bibliothèques étaient capables de se mettre en position de rendre des services qui répondent aux besoins et demandes des usagers et non pas d'imposer un type de service qu'elles ont elles-mêmes défini selon des critères souvent peu compréhensibles pour les publics, au risque de voir ces derniers s'éloigner encore davantage des lieux culturels prétendument construits pour eux* »⁸³. Néanmoins, les professionnels n'envisagent par toujours les politiques d'offre en partant des usagers et de leurs pratiques. C'est une préconisation de Claude Poissenot et Sophie Ranjard : « *Les professionnels des services d'information doivent se demander à quels usagers (c'est-à-dire à quelle logique ou à quelle combinaison de logiques) ils ont affaire pour les satisfaire.* »⁸⁴ Cet angle d'approche s'avère d'autant plus nécessaire que nous nous trouvons dans une période de grande mutation des pratiques culturelles. Cette approche peut aussi être reprise par les professionnels dans le cadre de l'évaluation des politiques menées car, compte-tenu des divergences d'attentes et de pratiques, un même service ne saura pas intéresser et satisfaire les différentes catégories d'usagers de la même manière.

Enfin, l'analyse des représentations de la bibliothèque par ces usagers montre que les attentes à l'égard de cette institution culturelle sont nombreuses et diverses. La manière dont les usagers conçoivent la place des bibliothèques dans la société correspond aux modèles construits et envisagés par les professionnels. Toutefois, il est du rôle de ces derniers de prendre parfois de la distance avec les *desiderata* spontanés des usagers pour répondre à leurs souhaits plus profonds (pluralisme des collections, démocratisation de la fréquentation,...).

⁸²PARMENTIER Patrick, « Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel », Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t. 30, n° 1

⁸³Di Mascio, Tony, « Enquête de sens », BBF, 2010, n° 5

⁸⁴POISSENOT, Claude; RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Op. Cit.

Sources

Dossiers du Bulletin des bibliothèques de France

- « Métamorphoses de la lecture », BBF 2011 - t. 56, n° 5
- « La bibliothèque vue par ses usagers, même », BBF 2010 - t. 55, n° 6
- « Pratiques socioculturelles », BBF 2010 - t. 55, n° 5
- « Connaître les publics : enquêtes et statistiques », BBF 2006 - t. 51, n° 6

Dossiers de l'Association des bibliothécaires de France (ABF)

- « Regards sur les publics », Bulletins d'informations de l'ABF, n°151, 1999.
- « Usages, usagers », Bibliothèque(s) 2002, n°5/6

Bibliographie

SOCIOLOGIE DE LA CULTURE

Pratiques culturelles. Enquêtes.

DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Documentation française, 1998.

DONNAT, Olivier (Dir.), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication / La Découverte, 2009

DONNAT Olivier, *Pratiques culturelles, 1973-2008 Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*. Paris : DESP/Ministère de la Culture et de la Communication, 2011

DONNAT Olivier, LEVY Florence, *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques*, Paris : DEPS/Ministère de la culture et de la Communication, 2007.

LAHIRE, Bernard, *La Culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : Éditions La Découverte, 2004 778 p.

OCTOBRE Sylvie ; DETREZ Christine ; MERCKLE Pierre ; BERTHOMIER Nathalie. *L'enfance des loisirs : Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence* . Paris : La documentation française, 2010. 432 p.

Pratiques culturelles. Analyses.

BEZILLE Hélène, *L'autodidacte, entre pratiques et représentations sociales*. Paris : L'harmattan, 2003. 208 p.

BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979. 670 p.

BOURDIEU Pierre ; PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964. 187 p.

BOURDIEU Pierre ; PASSERON Jean-Claude, *La reproduction*, Paris, Les éditions de Minuit, 1970. 283 p.

COULAGEON Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris : La découverte « Repères », 2010. 123 p.

DE CERTEAU Michel. *L'invention du quotidien. 1 - Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990

DETREZ Christine, « Le capital culturel en questions », *Idees, Capital culturel et capital social*, n° 142, décembre 2005

DONNAT Olivier ; TOLILA Paul (dir.) *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris : Presses de Sciences Po « Académique », 2003

DUMAZIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*. Paris : Seuil, Paris, 1962. 269 p.

ESQUENAZI Jean, *Sociologie des publics*, Paris : « Repères », La Découverte, 2003. 87 p.

FLEURY, Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*. Paris : Armand Colin, 2008. 127 p.

Sociologie de la lecture

BURGOS, Martine, EVANS, Christophe, BUCH, Esteban. *Sociabilité du livre. Trois études sur la sociabilité du livre*. Paris : Bpi / Centre Georges Pompidou, 1996. 290 p.

EVANS, Christophe. *Lecteurs et lectures à l'heure d'internet. Livres, Presse, Bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2011. 256 p.

HORELLOU-Lafarge Chantal. SEGRE. *Sociologie de la lecture*. Paris : La Découverte, 2003. 123 p.

LAFARGE Claude, *La Valeur littéraire*, Paris : Fayard, 1983. 354 p.

LAHIRE Bernard. *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*. Lille : PUL, 1993. 188 p.

METHODOLOGIE D'ENQUETE

BLANCHET, Alain ; GOTMAN Anne. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Direction de François de Singly, Paris : Arman Colin, 2007. 128 p.

EVANS Christophe. *Mener l'enquête : guide des études de publics en bibliothèque*. Villeurbanne : Presse de l'Enssib, 2011. 159 p.

POISSENOT, Claude; RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Préface de Martine Poulain. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005. 350 p

GENERALITES ET HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES

UNESCO. *Manifeste de l'Unesco pour la lecture publique*.

BERTRAND Anne-Marie, *Bibliothécaires face au public*, Paris, BPI, 1996. 248 p.

BERTRAND Anne-Marie. *Les bibliothèques*. Paris : La découverte, 2007, 126 p.

POULAIN Martine, « L'effet médiathèque : quelle culture pour quels publics ? » dans SEIBEL Brigitte (dir.) *Lire, faire lire*, Paris : Le Monde Editions, 1995

POULAIN Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle (1914-1990)*. Paris: Édition du Cercle de la librairie, 2009. 1187 p.

SOCIOLOGIE DES PUBLICS DES BIBLIOTHEQUES

Études des usages

ALIX Yves ; WAHNICH Stéphane, « Une familiarité distante », *BBF*, 2004, t. 49, n° 2

BARBIER-BOUVIER Jean-François *Le lien et le lieu : consultation à distance et consultation sur place à la BPI*. Paris : BPI, 1979. 115 p.

BARBIER-BOUVIER Jean-François, *Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la Bpi*, Paris : BPI, 1981. 245 p.

BARBIER-BOUVET Jean-François ; POULAIN, Martine, *Publics à l'oeuvre : Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1986.

BATAILLE, Christine, « De l'ordre des livres au braconnage ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5

BASSY Anne-Marie, «L'entonnoir, l'épuisette et l'hameçon : parcours et stratégies de l'espace culturel d'une bibliothèque publique. L'expérience de la BPI » dans Actes du colloque « les espaces du livre ». Paris : Institut d'étude du livre, 1980

BOURGEAUX Laure ; CAMUS-VIGUE Agnès ; EVANS, Christophe. « Dedans/dehors : évolution des usages et des attentes des publics de la BPI » *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010,t. 55, n° 5

CALENGE Bertrand, « Du comment au pour quoi », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006. t. 51, n° 6

CAMUS Agnès (2010) « S'appareiller » dans la bibliothèque. Enquête sur les usages des ordinateurs portables personnels à la Bpi

CHOURROT, Olivier, « Messages de lecteurs », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 4

COT Charles ; GAUGIN Michel, *Contribution psychosociologique à l'établissement d'une étude de stratégies de lecture à l'intérieur de la BPI ; l'espace de la BPI et ses différents modes d'appropriation*, Paris, Bpi, 1979. 137 p. et 66 p.

DUJOL Anne, *Le Clair et l'obscur : usages de la classification à la Bibliothèque publique d'information*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1985. 45 p.

EIDELMAN Jacqueline, Marie-Claire HABIB, Régine SIROTA, *Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe : étude sur la fréquentation et les usages de la Bibliothèque des enfants du Centre G. Pompidou*, Paris : BPI/Centre G. Pompidou, 1985. 195 p.

EVANS Christophe. *La BPI à l'usage, 1978-1995, analyse comparée des profils et des pratiques des usagers de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1998. 184 p.

LECLAIRE, Céline. *Posture, geste, mouvement : l'usager dans la bibliothèque publique, du corps raisonné au corps inspiré*. Mémoire d'étude du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : ensib, 2010.

LE MAREC Joëlle. *Dialogue ou labyrinthe : la consultation des catalogues informatisés par les usagers*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1989. 92 p.

MARESCA Bruno ; EVANS Christophe Evans et GAUDET Françoise, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant internet*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2005. 283 p.

PARMENTIER Patrick, « Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel », Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t. 30, n° 1

PARMENTIER Patrick, « Bon ou mauvais genre » ; Bulletin des bibliothèques de France, 1986, t. 31, n° 3

PASSERON Jean-Claude ; GRUMBACH Michel *L'œil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, Paris : Bpi, 1981. 345 p.

PEDLER Emmanuel ; ZERBIB Olivier, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques. Usages d'Internet et des cédéroms*. Préface de Roger Establet. Paris : BPI-Centre Pompidou, 2001

POISSENOT Claude. « Usages et usagers du multimédia en bibliothèque : une enquête à la médiathèque de Nancy ». Bulletin des bibliothèques de France, 1998, t. 43, n° 5

POULAIN Martine. *Constances et variances, les publics de la Bibliothèque publique d'information*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1990. 77 p.

ROSELLI, Mariangela. « Usagers et usages devant une offre de lecture publique libre : parcours d'acculturation et formes d'appropriation lettrées. ». Sociétés contemporaines, décembre 2006, n° 64

VERON Eliséo . *Espaces du livre, perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1990

Étude de catégories d'usagers

BERTRAND Anne-Marie ; BURGOS Martine ; POISSENOT Claude ; PRIVAT Jean-Marie. *Les bibliothèques municipales et leurs publics.* Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001. 286 p.

BOURGEAUX Laure (2011) *Si loin, si proches : Enquête sur les usagers distants de la Bpi*

CAMUS Agnès ; CRETIN Jean-Michel ; EVANS Christophe. *Les habitués. Le microcosme d'une grande bibliothèque.* Paris : BPI, 2000. 323 p.

DESACHY Matthieu ; FIJALKOW Ygal ; JALAUDIN Christophe, « Le vieil homme et la mère, ou l'assidu et l'occasionnelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010, t. 55, n° 5

DUCHEMIN Pierre-Yves *L'écouteur écouté. Les auditeurs de musiques à la salle d'actualité de la Bpi*, Paris : BPI, 1983. 150 p.

EVANS Christophe. *Les 11-18 ans et les bibliothèques.* Enquête DLL/Tosca et BS consultants., Paris : BPI 2008.

GALANOPOULOS Philippe (2010), *Les publics étudiants de la Bibliothèque publique d'information*

GAUDET Françoise, *Lire de la fiction dans une bibliothèque de consultation sur place : les usagers de l'espace littérature de la Bpi.* Paris : BPI/Centre G. Pompidou, 2010. 288 p.

LE MAREC, Joëlle. «Public savant, public profane» dans CABANNES Vivlae et POULAIN Martin (dir.) *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris: Cercle de la Librairie, 1998

PAUGAM Serge ; GIORGETTI Camilia. *Des pauvres à la bibliothèque. Enquête au Centre Pompidou.* Paris : PUF, 2013. 200 p.

PETIT Michelle ; BALLEY Chantal ; LADEFROUX Raymonde. *De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes.* Paris : Éditions de la bibliothèque publique, 1997. 368 p.

POISSENOT Claude. *Les adolescents et la bibliothèque.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997. 361 p.

POISSENOT, Claude. « Les Multifréquentants : une étude en Lorraine ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 3.

POULAIN Martine *Ni tout à fait même, ni tout à fait autres : profils et pratiques des usagers des films vidéos à la Bpi*, Paris : Bpi, 1982. 60 p.

RIOUST, Laure. *De l'érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale: évolutions, pratiques et représentations.* Mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2006

ROSELLI Mariangela ; PERRENOUD Marc. *Du lecteur à l'utilisateur. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire.* Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2010. 283 p.

ZUDDAS Agathe (2010) *Préparer le Bac à la Bpi : enquête auprès des usagers lycéens*

ENJEUX ACTUELS DES BIBLIOTHEQUES

BERTRAND, Anne-Marie, *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2002. 147 p.

DAVID, Bruno. « Le manège enchanté des bibliothécaires ». Bulletin des bibliothèques de France, 2004, t.49, n°6.

LAHARY, Dominique, « Penser la bibliothèque en concurrence ». Bulletin des bibliothèques de France, 2012, t.57, n° 4.

PEIGNET, Dominique, « La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ? », Bulletin des bibliothèques de France, 2005, t. 50, n° 1

POISSENOT Claude , « De la bibliothèque à la médiathèque », Bibliothèque(s) n° 5/6, décembre 2002, dossier « Usages-usagers ».

RABOT Cécile, « La bibliothèque de lecture publique, une instance de légitimation hétéronome », dans *La légitimation*, Actes de la journée d'étude organisée par l'équipe « Littératures françaises du XXe siècle » de l'Université Paris 4 Sorbonne, 2006.

SERVET, Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2009

Table des annexes

GUIDE D'ENTRETIEN.....	36
LISTE DES ENTRETIENS.....	37

GUIDE D'ENTRETIEN

Objectif préalable : Connaître l'utilisateur
Age. Statut familial. Situation professionnelle.
Objectif 1 : Connaître la relation de l'utilisateur avec les bibliothèques publiques
Place des bibliothèques dans la parcours individuel. Nature des établissements documentaires fréquentés au cours du parcours individuel. Fréquence de la fréquentation. Mutifréquentation.
Objectif 2 : Connaître ses pratiques culturelles
Occupation du temps libre. Type d'équipement culturel fréquenté (cinéma, théâtre, musées,...). Pratiques de culture « domestique » (télévision, internet,...). Participation à des événements culturels (concerts, festivals,...). Pratique de loisirs et semi-loisir (cuisine, décoration, jardinage,...). Fréquence et régularité des pratiques.
Objectif 3 : Connaître ses goûts culturels
Goûts littéraires. Goûts musicaux. Goûts cinématographiques. Goûts artistiques. Intérêts intellectuels. Goûts en terme de titres de presse, émissions radiographique et audiovisuelle. Construction/évolution des goûts au cours du parcours de vie. Prescripteurs de goût.
Objectif 4 : Comprendre ses usages de la bibliothèque
Sélection des biens culturels. Utilisation des outils documentaires. Utilisation des services. Relation avec le personnel. Consommation effective des biens culturels. Participation aux animations de la bibliothèque.
Objectif 5 : Connaître la représentation que l'utilisateur a de la bibliothèque
Image de la place de la bibliothèque dans sa vie. Image de la place de la bibliothèque dans la société.

LISTE DES ENTRETIENS

1	Véronique	50 ans	En situation d'inactivité ; ancienne employée dans l'alimentation
2	Jean-Claude	75 ans	Retraité ; activité professionnelle antérieure inconnue
3	Josiane	67 ans	Retraîtée de l'éducation nationale
4	Nadia	23 ans	Étudiante en cinquième année de pharmacie
5	Sarah	22 ans	Étudiante en licence (en informatique et lettres)
6	Tom	29 ans	Chargé d'étude marketing
7	Muriel	61 ans	Retraîtée ; ancienne informaticienne
8	Damien	30 ans	Moniteur d'atelier dans un E.S.A.T
9	Emilie	25 ans	Architecte d'intérieur
10	Sylvie	54 ans	Employée dans l'information pour les transports de voyage
11	Yannis	34 ans	Cuisinier
12	Philippe	52 ans	Employé-technicien
13	Marie	60 ans	Inactive ; femme au foyer
14	Hervé	45 ans	Fonctionnaire
15	Karine	45 ans	Chargée d'étude au CNRS
16	Martine	60 ans	Retraîtée ; ancienne employée dans le secteur immobilier
17	Fabienne	48 ans	Comédienne
18	Catherine	53 ans	Assistance-maternelle en crèche
19	Jocelyne	47 ans	Employée-traductrice dans une entreprise américaine
20	Guy	67 ans	Retraité ; ancien ingénieur dans la fonction publique
21	Monique	53 ans	Gardiennne d'immeuble
22	Michel	71 ans	Retraité ; ancien pédopsychologue
23	Danièle	61 ans	Retraîtée ; ancienne employée textile
24	Samia	49 ans	En situation d'inactivité
25	Anne	42 ans	Monitrice auprès de personnes handicapées
26	Jean-Pierre	62 ans	Retraité ; ancien directeur d'un centre de tri à la Poste
27	Stéphanie	36 ans	Artiste plasticienne
28	Djamila	56 ans	Employée dans une cantine scolaire
29	Maurice	70 ans	Retraité ; ancien technicien
30	Martine	57 ans	Médecin du travail

Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 – CONSTRUCTION DE L’ENQUÊTE	15
1.1. Contextualisation de l'enquête	15
1.1.1. <i>À la rencontre du public des bibliothèques</i>	<i>15</i>
1.1.2. <i>À la découverte des logiques d'usages des publics.....</i>	<i>19</i>
1.2. Construction méthodologique de l'enquête.....	22
1.2.1. <i>Phases préparatoire et d'enquête.....</i>	<i>22</i>
1.2.2. <i>Phases de traitement et d'analyse.....</i>	<i>25</i>
1.3. Les limites de l'enquête.....	26
PARTIE 2 - LE PROJET : UNE PLURALITÉ DE MOTIVATIONS.....	27
2.1. Un besoin, une nécessité.....	27
2.1.1. <i>La bibliothèque pour rassasier un appétit culturel.....</i>	<i>27</i>
2.1.2. <i>Une pratique culturelle vécue comme travail identitaire.....</i>	<i>29</i>
2.2. Une habitude, un rituel.....	31
2.2.1. <i>La bibliothèque, un service culturel de proximité.....</i>	<i>31</i>
2.2.2. <i>Une pratique culturelle fondée sur le relationnel et la transmission.....</i>	<i>32</i>
2.3. Une distraction, un passe-temps.....	34
2.3.1. <i>La bibliothèque, un loisir parmi d'autres.....</i>	<i>34</i>
2.3.2. <i>Une pratique culturelle associée à la détente et au divertissement.....</i>	<i>35</i>
PARTIE 3 – L'UTILISATION: UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES.....	37
3.1. Des utilisations classiques et légitimes.....	37
3.1.1. <i>La maîtrise de codes bibliothéconomiques.....</i>	<i>37</i>
3.1.2. <i>Une pratique de connaisseurs.....</i>	<i>38</i>
3.2. Des utilisations personnelles et savantes.....	40
3.2.1. <i>Une organisation personnelle codifiée.....</i>	<i>40</i>
3.2.2. <i>Une démarche d'amateur.....</i>	<i>42</i>
3.3. Des utilisations éclectiques et consuméristes.....	43
3.3.1. <i>Des pratiques anarchiques.....</i>	<i>43</i>
3.3.2. <i>Une posture de consommateur.....</i>	<i>45</i>
PARTIE 4 – LA REPRÉSENTATION : UNE IMAGE HÉTÉROCLITE.....	47
4.1. La bibliothèque : un lieu de culture.....	47
4.1.1. <i>Culture pour tous, culture pour certains.....</i>	<i>47</i>
4.1.2. <i>Culture du passé, culture du futur.....</i>	<i>49</i>
4.2. La bibliothèque : une agora moderne.....	50
4.2.1. <i>Bibliothèque et citoyenneté.....</i>	<i>50</i>
4.2.2. <i>Bibliothèque et sociabilité.....</i>	<i>51</i>
4.3. La bibliothèque : une boutique culturelle (comme une autre).....	52
4.3.1. <i>La bibliothèque concurrencée par les services culturels marchands.....</i>	<i>52</i>
4.3.2. <i>La bibliothèque concurrencée par l'offre numérique.....</i>	<i>53</i>
CONCLUSION.....	55
SOURCES.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61

TABLE DES ANNEXES.....	67
TABLE DES MATIÈRES.....	71